

LA NÉCROPOLE DU HAUT MOYEN ÂGE DE LARGILLAY-MARSONNAY « SUR LE MARTERET » (JURA)

David BILLOIN *, Henri GAILLARD de SÉMAINVILLE **, Christophe MOULHÉRAT ***

Mots-clés *Nécropole, époque mérovingienne, époque carolingienne, architectures funéraires, édifice (religieux?) en bois, plaque-boucle de type D, christianisation, restes textiles.*

Keywords *Burial ground, Merovingian period, Carolingian period, funerary architecture, wood edifice (religious?), type D buckle, christianisation, textile remains.*

Schlüsselwörter *Nekropole, merowingische Zeit, karolingische Zeit, Grabbauten, Holzbau (mit religiösem Bezug?), Gürtelschnalle des Typs D, Christianisierung, Textilreste.*

Résumé *Mentionnée depuis le milieu du XIX^e siècle, mais jamais sérieusement étudiée dans le passé, la nécropole de Largillay-Marsonnay a été en partie détruite par la progression d'une carrière. Deux fouilles préventives réalisées en 1999 et 2001 ont permis de préciser l'étendue et l'intérêt de ce site. Même si seulement 55 tombes ont pu être étudiées sur les quelque 300 qui paraissent subsister de cet ensemble, les informations recueillies sont multiples. L'utilisation de la nécropole concerne surtout l'époque mérovingienne, mais se prolonge à l'époque carolingienne. Une tombe à arme assez bien dotée soulève la question d'une élite présente sur le site, tandis que des découvertes assez exceptionnelles, dont notamment une plaque-boucle de type D à motif chrétien et les restes d'un petit édifice en bois, permettent d'apporter de nouvelles données sur la christianisation de ce secteur des plateaux jurassiens.*

Abstract *The Largillay-Marsonnay burial ground, known of since the 19th century but not having been seriously studied, was in part destroyed by the extension of an open cast mine. Two rescue excavations were undertaken in 1999 and 2001 to determine the site's extension and its importance. Even though only 55 burials out of an estimated 300 have been studied, the research has produced much information. The burial ground was mainly in use during the Merovingian period, but also during the Carolingian period. The discovery of a particularly well equipped weapon burial raises the question of elite burials on the site. Other discoveries such as a type D buckle decorated with a Christian motif and the remains of a small wooden edifice sheds new light on the Christianisation of this part of the Jura plateau.*

Zusammenfassung *Die seit Mitte des 19. Jahrhunderts erwähnte, jedoch nie ernsthaft untersuchte Nekropole von Largillay-Marsonnay wurde teilweise durch die Ausweitung eines Steinbruchs zerstört. Anhand zweier 1999 und 2001 durchgeführter Präventivgrabungen konnten der Umfang und die Bedeutung dieser Stätte aufgezeigt werden. Obwohl nur 55 der 300 von diesem Bestattungskomplex anscheinend noch vorhandenen Gräber untersucht werden konnten, sind die zusammengetragenen Informationen vielfältig. Die Nekropole wurde vornehmlich in merowingischer Zeit benutzt, doch die Belegung setzt sich bis in die karolingische Zeit fort. Ein relativ gut ausgestattetes Waffengrab wirft die Frage auf, ob hier Mitglieder einer Führungsschicht bestattet wurden. Recht außergewöhnliche Entdeckungen, darunter insbesondere eine Gürtelschnalle des Typs D mit christlichem Motiv und die Reste eines kleinen Bauwerkes aus Holz tragen zu einer besseren Kenntnis der Christianisierung dieses Teils der Hochebenen des Jura bei.*

* Archéologue Inrap, UMR 5594, 6, boulevard Gabriel, 21000 Dijon.

** Université de Bourgogne, UMR 5594, 6, boulevard Gabriel, 21000 Dijon.

*** Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France.



Fig. 1. Vue panoramique vers l'est, depuis la nécropole en cours de fouille ; à droite, la carrière entamant le site (cliché D. Billoin).

Bénéficiant d'une implantation topographique remarquable, la nécropole du haut Moyen Âge de Largillay-Marsonnay est restée mal connue malgré un toponyme évocateur. Située au lieu-dit « Sur le Marteret », qui dérive du latin *Martyretum*, associé à un lieu de supplice ou à la sépulture de martyrs d'après la tradition orale (LONGNON, 1968, p. 380)¹, elle avait pourtant attiré depuis longtemps l'attention des érudits locaux (ROUSSET, 1855; MATHIEU, 1960). Plusieurs interventions récentes ont amené la découverte et la fouille de 23 tombes, sans que cela ait permis de préciser la densité et la période d'utilisation de cette nécropole, en l'absence de mobilier funéraire (LAURENT, 1993; SIMONIN, DELÉMONT, 2000). Limitées au front d'une carrière de graviers entamant le site, ces tombes étaient pour la plupart endommagées ou incomplètes et n'ont livré aucune architecture funéraire spécifique aidant à en préciser la chronologie. Cependant, devant l'avancée de cette exploitation de granulats, une nouvelle fouille préventive a été demandée par le Service Régional de l'Archéologie de Franche-Comté en 2001. Outre l'étude des sépultures les plus directement menacées, cette intervention limitée à vingt jours de fouille devait permettre de recueillir notamment des arguments chronologiques. Il était urgent, d'une

façon plus générale, de préciser l'intérêt de ce gisement funéraire, afin de pouvoir prendre des mesures scientifiques et conservatoires adaptées. À l'issue de la fouille de 32 nouvelles tombes – portant par conséquent l'ensemble étudié à 55 – et d'un décapage partiel permettant d'estimer à 300 environ le nombre de tombes subsistantes, le site a été recouvert de sable et de terre végétale. Si ce gisement a pu ainsi être placé en réserve archéologique, il va de soi que cette protection n'est qu'une solution à court terme face à l'érosion qui affecte les anciens fronts de taille.

I. ENVIRONNEMENT DU SITE

I.1 *Environnement géographique et géologique*

La nécropole est située au sommet d'un promontoire dominant la vallée de l'Ain, à 525 m d'altitude, sur une terrasse d'origine fluvio-glaciaire, dont le rebord est orienté sud/nord, offrant une vision dégagée sur 360° (fig. 1). Cette terrasse fait partie d'un ensemble de formations qui correspondent à des accumulations de graviers mises en place lors de l'avancée glaciaire würmienne, en bordure de lacs qui jalonnaient la marge glaciaire. Le delta de Largillay s'est édifié en bordure de la langue glaciaire d'Orgelet qui barrait le lac de la Combe d'Ain vers le sud (CAMPY, 1982). Ancienne vallée d'écoulement des torrents glaciaires du Würm ancien, la Combe d'Ain constitue une dépression d'orientation générale nord-est/sud-ouest qui s'étend sur une trentaine de kilomètres, de Crotenay au nord à Largillay au sud, et se prolonge ensuite en direction de

1. Ainsi, les lieux-dits « Marteret », « Martelet » signalent régulièrement l'emplacement de nécropoles du haut Moyen Âge, particulièrement dans la Combe d'Ain et la région lédonienne. Sans être exhaustif, on peut citer par exemple les communes jurassiennes de Chatagna, Ecrilles, Savigna, Saint-Germain-lès-Arlay et Macornay. Mais ces toponymes se rencontrent, avec le même sens, dans bien d'autres régions, à commencer par la Bourgogne (cf. par exemple GAILLARD DE SÉMAINVILLE, 1980, p. 153 et note 243).

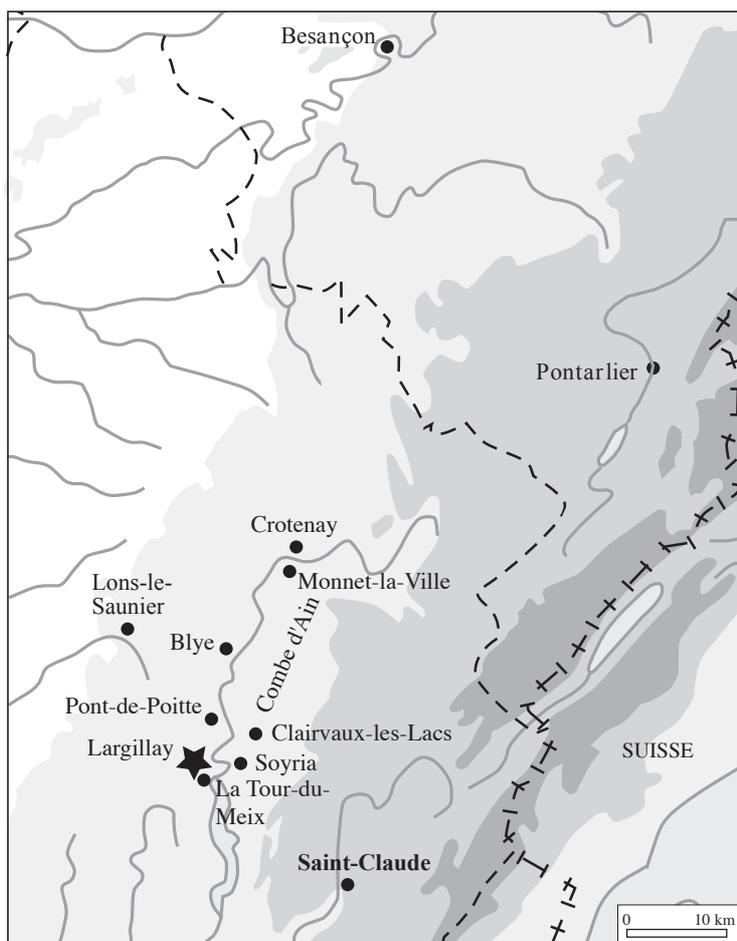


Fig. 2. Localisation de la nécropole et des sites avoisinants (dessin D. Billoin).

la confluence de la rivière avec le Rhône moyen (fig. 2). Son empreinte marque fortement le paysage et elle tient une place privilégiée dans l'implantation humaine au sein de ce secteur du massif jurassien constitué par ailleurs de plateaux.

1.2 Environnement archéologique

La Combe d'Ain représente en effet un axe de pénétration privilégié probablement dès le Néolithique final, avec les célèbres sites littoraux de Chalain et de Clairvaux (PÉTREQUIN, 1992). Cet axe est fréquenté durant la Protohistoire comme l'indique la répartition des sites de cette époque, particulièrement bien représentés, avec de nombreux tumulus signalés (MILLOTTE, 1955), notamment sur la commune même de Largillay, au lieu-dit « La Provenchère ». Un itinéraire antique est attesté sur la rive gauche de l'Ain par des portions de voies repérées en prospection aérienne, alors qu'un autre cheminement est présumé sur la rive droite. À Largillay, au lieu-dit « Chatel Belin », est signalée anciennement une occupation gallo-romaine, interprétée alors comme une vigie protégeant une voie

(ROUSSET, 1858, p. 369). Cependant, les découvertes antiques semblent se concentrer non loin de là, à Pont-de-Poitte, avec en particulier une villa en bordure de voie, qui a livré une grande quantité de stucs de qualité (GANDEL, 1999). On peut se demander si l'attractivité de cette vallée ne s'est pas développée au haut Moyen Âge, plusieurs habitats ayant été reconnus par prospections dans les environs immédiats, livrant des traces d'activités métallurgiques et des fragments de récipients en pierre ollaire (BILLOIN, 2003). Des inhumations non datées, repérées « Au Tillot », sur la commune de Largillay, se rattachent peut-être au haut Moyen Âge, puisqu'il s'agit de « sépultures à dalles » (EBERSOLT, 1950, p. 60). D'autres tombes et « plusieurs sépulcres en maçonnerie et des tumuli » sont indiqués dans la bibliographie ancienne, aux lieux-dits « Au Maireret » et « Au Galatar » (ROUSSET, 1858, p. 369). Mal localisées, ces dernières pourraient se rapporter en fait à la nécropole présentée ici.

La densité des nécropoles mérovingiennes est particulièrement importante dans la Combe d'Ain (d'amont en aval : Crotenay, Monnet-la-Ville, Blye, Clairvaux, Soyria, Largillay ; fig. 2), à côté de multi-

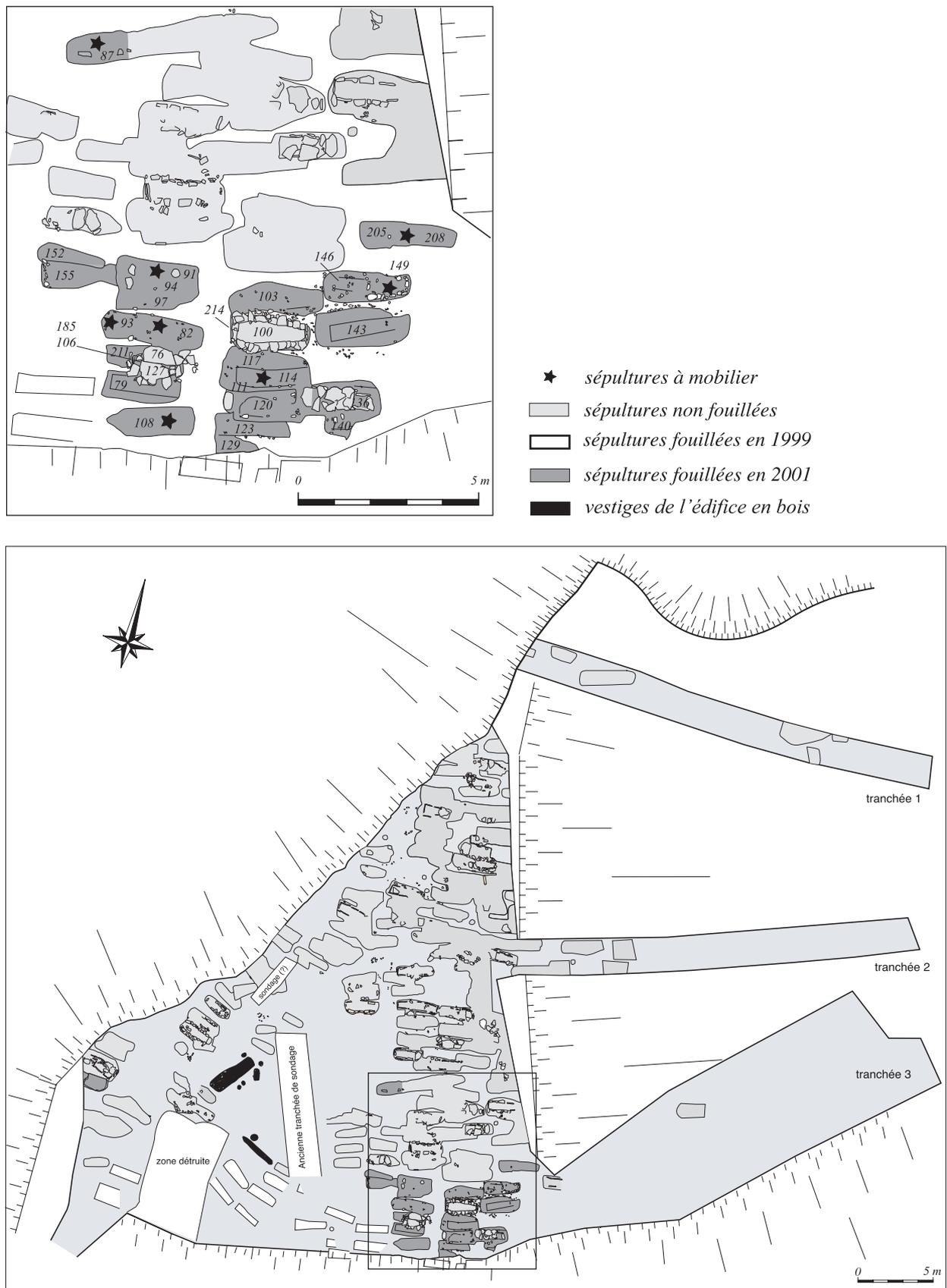


Fig. 3. Plan de la nécropole (dessin D. Billoin).

ples églises ou chapelles mentionnées dès le XII^e siècle, mais vraisemblablement de fondation antérieure pour certaines d'entre elles, notamment celles aux vocables précoces de saint Martin et de saint Étienne.

Largillay apparaît sous la forme de *Loverciacum* dans une charte de l'an 1165, par laquelle l'empereur Frédéric Barberousse en confirme la possession à l'abbaye de Château-Chalon (ROUSSET, 1855, p. 369). Fait original, le village ne possède pas d'église et se trouve rattaché à la paroisse de La Tour-du-Meix, commune limitrophe au sud, dont l'origine « se perd dans la nuit des siècles » (*id.*, 1858, p. 84). De fait, cette dernière commune ne manque pas d'atouts, avec une situation stratégique, en bordure d'un axe de circulation de première importance permettant le franchissement du massif du Jura, un probable camp de hauteur appelé « mur des Sarrazins », ainsi que l'église saint Christophe, édifiée sur une hauteur également, à l'emplacement d'un temple antique présumé. Cette église figure sur une charte de donation, par laquelle un certain Godabert offre, en 842, cette montagne au monastère de Saint-Oyend-de-Joux (aujourd'hui Saint-Claude), avec l'église, la maison curiale et d'autres biens immobiliers et fonciers (*ibid.*, p. 84-85).

II. PRÉSENTATION DE LA NÉCROPOLE

L'intégralité du sommet de la colline a été découpée au moyen d'une mini-pelle équipée d'un godet lisse travaillant en rétro. Le choix d'un engin de terrassement léger a été imposé par la faible profondeur de certaines sépultures et un sous-sol sensible aux tassements (graviers et sables). Cependant, l'utilisation d'une pelle mécanique plus puissante s'est révélée utile pour la gestion des déblais en dehors de la zone funéraire et l'ouverture de tranchées de sondages sur la pente orientale (fig. 3). Seule une partie du sommet de cette colline et son versant oriental sont conservés, ses autres flancs ayant fait l'objet d'exploitations anciennes de graviers. L'ampleur des destructions opérées fait que l'on n'a plus la possibilité d'estimer la topographie initiale des lieux et le nombre de sépultures, les limites de la nécropole n'étant pas connues. Il semble que près de la moitié septentrionale de cette colline ait été exploitée, alors que le tracé de la route départementale qui contourne les flancs ouest et nord délimite l'avancée de l'exploitation sur environ une dizaine de mètres. D'après la différence d'altitude observée, ces pentes devaient initialement accuser un dénivelé similaire à celui du versant oriental.

On peut estimer que près de 300 tombes subsistent aujourd'hui sur une surface résiduelle restreinte de

forme triangulaire, d'une emprise de 1 600 m², selon une organisation générale qui s'effectue globalement en rangées. Malgré des secteurs détruits manifestement par d'anciens sondages, la densité des sépultures est importante sur le haut de la colline, avec de nombreux cas de superpositions et de recoupements (fig. 3). L'attrait exercé par ce promontoire devait être considérable si l'on en juge par la présence de sépultures dans la pente est, qui accuse pourtant un dénivelé assez important de l'ordre de 30 à 45 %. L'implantation de sépultures à cet endroit suggère un manque d'espace dans le développement spatial de la nécropole, manque matérialisé également par les cas de superpositions et de réductions observées. Cependant, un espace libre de tombes apparaît au point culminant, à l'emplacement occupé autrefois par un tertre, interprété comme un tumulus dans la bibliographie ancienne (ROUSSET, 1885, p. 385).

II.1 Un édifice religieux ?

La fouille de ce secteur a révélé en fait les vestiges d'un édifice en bois (fig. 3), malheureusement arasé et incomplet (une ancienne tranchée de sondage passe à l'emplacement présumé de deux de ses côtés), qui marque une nette interruption dans les sépultures. De plan rectangulaire (dimensions initiales d'environ 6 m x 4,20 m), il n'est repérable que par deux creusements allongés disposés perpendiculairement, pouvant correspondre à des vestiges de sablières basses, accompagnés de quelques trous de poteaux. Le nettoyage superficiel de ces vestiges a révélé un remplissage de terre brune graveleuse d'aspect homogène, similaire au remplissage des sépultures, mais comportant des petits blocs de calcaire et livrant trois fragments de céramique à cuisson oxydante de faciès mérovingien.

Son orientation générale, nord-ouest/sud-est, correspond à celle des sépultures proches, côté sud-ouest, dans un secteur où la disposition de ces dernières s'infléchit vers le sud pour s'adapter à la déclivité du terrain. À l'opposé, du côté nord-est, il est intéressant de souligner l'existence d'un espace de l'ordre de 40 m² libre de toute inhumation. De même, aucune trace d'inhumation n'a été relevée à l'intérieur de la construction. Si des sépultures avaient existé à cet emplacement, la nature du terrain et la profondeur de la fouille auraient permis de les repérer, même réduites à l'état de traces.

La fonction de cette construction reste délicate à déterminer avec ces seules données lacunaires. L'absence de matériaux de construction, y compris pour la couverture, renvoie à un édifice en bois, d'architecture

légère. Construit sur le point le plus haut de la colline, il s'insère bien dans l'organisation des sépultures, sinon au centre, en tout cas au cœur de la nécropole. Son emplacement, ainsi que l'espace qui le jouxte au nord-est, sont respectés par les sépultures qui sont pratiquées aux alentours, avec une forte densité et des superpositions surtout marquées du côté oriental, cette densité diminuant à mesure qu'on s'éloigne sur ce versant. Toutes ces observations concordent pour indiquer qu'on a affaire à un aménagement essentiel, structurant, dans l'organisation de la nécropole. L'absence d'inhumations pratiquées dans l'emprise de cette construction suggérerait même qu'elle pourrait être à l'origine de celle-ci, mais le fait que nous n'ayons pas d'argument pour en préciser la datation ne permet pas d'en être certain.

L'hypothèse d'une *memoria*, à l'instar de l'interprétation proposée pour le petit édifice en bois identifié dans la nécropole de Sézegnin, dans la région genevoise (PRIVATI, 1983), ne paraît pas convenir ici : la construction de Largillay est en effet d'une taille bien grande pour un tel usage et n'est surtout pas associée clairement à une tombe ou à un groupe de tombes. L'hypothèse d'une chapelle construite sur le sommet du relief et autour de laquelle se serait établie la nécropole paraît plus probable. Dans ce cas, l'espace libre d'inhumations qui borde l'édifice pourrait peut-être avoir eu un usage dans certaines cérémonies religieuses, des pèlerinages par exemple ; l'édifice aurait pu, pourquoi pas, renfermer des reliques, comme cette église en planches de bois du *castrum* de Thiers, dont parle Grégoire de Tours (cité par GAUTHIER, 1997, p. 238). On remarquera par ailleurs que le toponyme de « Marteret » - *Martyretum* s'accorde bien avec une telle éventualité.

On pourrait penser à une chapelle privée, même si on est étonné qu'il n'y ait pas d'inhumations (des membres de la famille fondatrice) à l'intérieur, comme on l'observe habituellement, notamment dans les chapelles privées du haut Moyen Âge du nord-ouest de la Suisse. À propos de ces dernières, R. Marti remarque en outre qu'avec les constructions en bois, il s'agit toujours de constructions privées et que rares sont celles qui deviennent ensuite des églises paroissiales (MARTI, 2000, p. 188-193). Or l'édifice de Largillay n'a manifestement eu qu'une existence éphémère.

On pourrait objecter que cet édifice est bien petit et banal pour une chapelle. En fait, ses dimensions et son plan sont comparables à ceux de plusieurs constructions contemporaines, parmi les plus modestes il est vrai, mais clairement identifiées comme reli-

gieuses, en particulier en Suisse : par exemple à Buus, dans le canton de Bâle (*ibid.*, p. 161), à Rorschach, au bord du lac de Constance, où les dimensions sont même quasiment identiques à celles de Largillay (emplacement de l'église paroissiale de Saint-Colomban ; BONNET, 1997, p. 225), à Bioggio et à Sonvico, dans le Tessin (*ibid.*, p. 225-226).

De tels édifices en bois ont été rarement identifiés dans les nécropoles, même s'ils ont dû être assez nombreux (*ibid.*, p. 236), comme tendent à l'indiquer les recherches menées en Suisse, beaucoup plus avancées sur ce point qu'en France. Celui de Largillay constitue le seul exemple attesté en Franche-Comté à ce jour. On comprend donc que cette découverte soit d'un grand intérêt malgré la difficulté de son interprétation.

II.2 Les sépultures

II.2.1 Les fosses et leur remplissage

Creusées dans le substrat fluvio-glaciaire, elles apparaissent le plus souvent à une profondeur variant entre 0,25 m et 0,60 m, la profondeur augmentant en bas de pente, par l'effet du ruissellement, pour atteindre parfois 1 m. Bien visibles en surface, les comblements se différencient nettement du substrat de sables et graviers par une couleur de terre brun foncé d'aspect globalement homogène. De menus fragments de céramique de facture haut médiévale, une moitié de gobelet en pierre ollaire et une monnaie romaine de la fin du IV^e siècle constituent l'unique mobilier rencontré dans ces remplissages de sépultures.

La morphologie et les dimensions des fosses sont dans l'ensemble très similaires, quel que soit le type d'architecture funéraire utilisé. Elles sont de forme rectangulaire avec des angles arrondis, la largeur, assez importante, oscillant entre 0,80 et 1,20 m pour une longueur allant de 1,50 à 2,20 m. Les creusements montrent des parois très obliques à verticales pour un fond plat à légèrement pentu, suivant la topographie du terrain. L'orientation des fosses est globalement ouest/est, avec un léger décalage vers le sud-est pour des sépultures installées dans la partie occidentale du secteur fouillé, notamment en bordure de l'édifice, sur lequel certaines pourraient avoir été alignées. L'orientation de la pente paraît bien avoir joué également un rôle dans cette disposition. L'érosion naturelle de la colline, et dans une certaine mesure les différentes interventions précédentes, empêchent de restituer le niveau de circulation correspondant à l'utilisation de la nécropole.

II.2.2 *Les marquages de surface*

Ils participent à l'organisation de la gestion de l'espace funéraire sur la durée, en limitant les recouvrements de sépultures, mais pas les superpositions, fréquentes dans cette nécropole. L'absence, le plus souvent, de traces quelconques de marquage incite à penser que les tombes devaient être simplement signalées en surface par le terre formé par les terres à l'issue du comblement. Dans quelques cas toutefois, des dispositifs spécifiques ont été observés, à l'exemple de trous de poteaux mis en évidence au chevet ou au pied de certaines tombes. D'un diamètre moyen de 45 cm, ces négatifs de poteaux sont soit distants de 25 à 30 cm de la tombe, soit implantés directement contre une paroi de la fosse. Ils sont associés à des tombes en pleine terre ou à coffrage de bois du premier état d'inhumations et peuvent donc avoir été masqués ou détruits par le creusement de sépultures postérieures. Par ailleurs, une sépulture est signalée par un gros galet affleurant, disposé en amont d'une sépulture non fouillée. Il rappelle la matérialisation, fréquente à l'époque mérovingienne, de l'emplacement de tombes par des pierres dressées jouant le rôle de stèles, ou encore par des pierres disposées parallèlement à l'axe longitudinal de la sépulture, comme à Monnet-la-Ville (MERCIER, 1974, p. 13-14).

II.3 *Les architectures funéraires*

Elles sont assez variées, allant de la simple fosse en pleine terre (trois cas parmi les tombes fouillées) à la construction élaborée de coffrages de pierres calcaires (fig. 4). Des coffrages en bois (les plus nombreux : dix-neuf cas parmi les tombes fouillées) sont identifiables par une décomposition du corps en espace vide, trahie par des mouvements caractéristiques des os du squelette (connexions lâches, basculement de la tête...). Un alignement d'éléments solides (galets et pierres), plus ou moins continu autour du squelette, témoigne parfois de calage de planches en bois non clouées. Ce contenant en bois est parfois souligné par des traces ligneuses sombres, latéralement, au contact du squelette ; souvent rectilignes, elles sont associées à des effets de parois sur les ossements. Ces coffrages rectangulaires sont assez étroits, entre 35 et 43-48 cm, pour une longueur atteignant 1,70 m à 1,90 m selon les individus. Ils ont parfois une position décentrée par rapport à l'axe de la fosse, lorsqu'ils sont calés par l'un des côtés latéraux du creusement (fig. 4). On notera l'absence de clou utilisé dans les assemblages ou renvoyant à d'autres types de contenants de bois.

Les coffrages en pierre se caractérisent par l'emploi de dalles calcaires verticales maintenues en place par appui les unes contre les autres ou calées par de la terre, des petites pierres ou des galets (fig. 4). Ces coffrages rectangulaires ne possèdent pas de fond aménagé en pierre, mais sont couverts de plusieurs dalles. Ils peuvent être sensibles à la pression des terres et se déformer. Les matériaux employés sont pour la plupart des calcaires d'origine locale, soit sublithographiques à grain fin, de l'Oxfordien supérieur, affleurant à moins de 500 m de la nécropole, soit bioclastiques à entroques, du Bajocien supérieur, présents à trois ou quatre kilomètres du site².

Le niveau de décapage de la nécropole a révélé de nombreux coffrages de ce type, non fouillés pour beaucoup d'entre eux, utilisant ces types de calcaires ainsi que des moellons de tuf en réemploi. Différentes combinaisons incluant des dalles verticales, des murets, maçonnés ou non, illustrent également des constructions mixtes. Ces tombes, dénommées « sous dalles » ou « en lauzes », sont fréquentes dans le domaine romano-burgonde, à tel point qu'elles sont souvent qualifiées, improprement, de « tombes burgondes » dans la bibliographie ancienne. Elles sont généralement considérées comme une réplique moins onéreuse du sarcophage, en quelque sorte un « sarcophage du pauvre » (GAILLARD de SÉMAINVILLE, 1980, p. 162 ; COLARDELLE *et alii*, 1996, p. 281).

Deux cas de coffrages naviformes à murets en pierres et moellons, dont les longs côtés s'évasent et tendent à épouser la forme du corps, constituent la forme la plus élaborée de ces architectures funéraires (sépultures 16 et 100). Les pierres et les moellons sont agencés avec soin, soit en appareil à sec, soit au mortier de chaux. Le chevet et les pieds peuvent être également constitués de dalles calcaires verticales (fig. 4). Pour le fond et le couvercle, on a eu recours à de grandes dalles de calcaire disposées perpendiculairement à l'axe de la tombe, en appui sur les murets pour le couvercle. Le coffrage naviforme de la sépulture 100 se singularise par l'emploi d'un mortier de tuileau et d'un enduit intérieur soigneusement lissé, recouvrant le fond et les parois.

2. Déterminations et informations de Michel Campy que nous remercions.

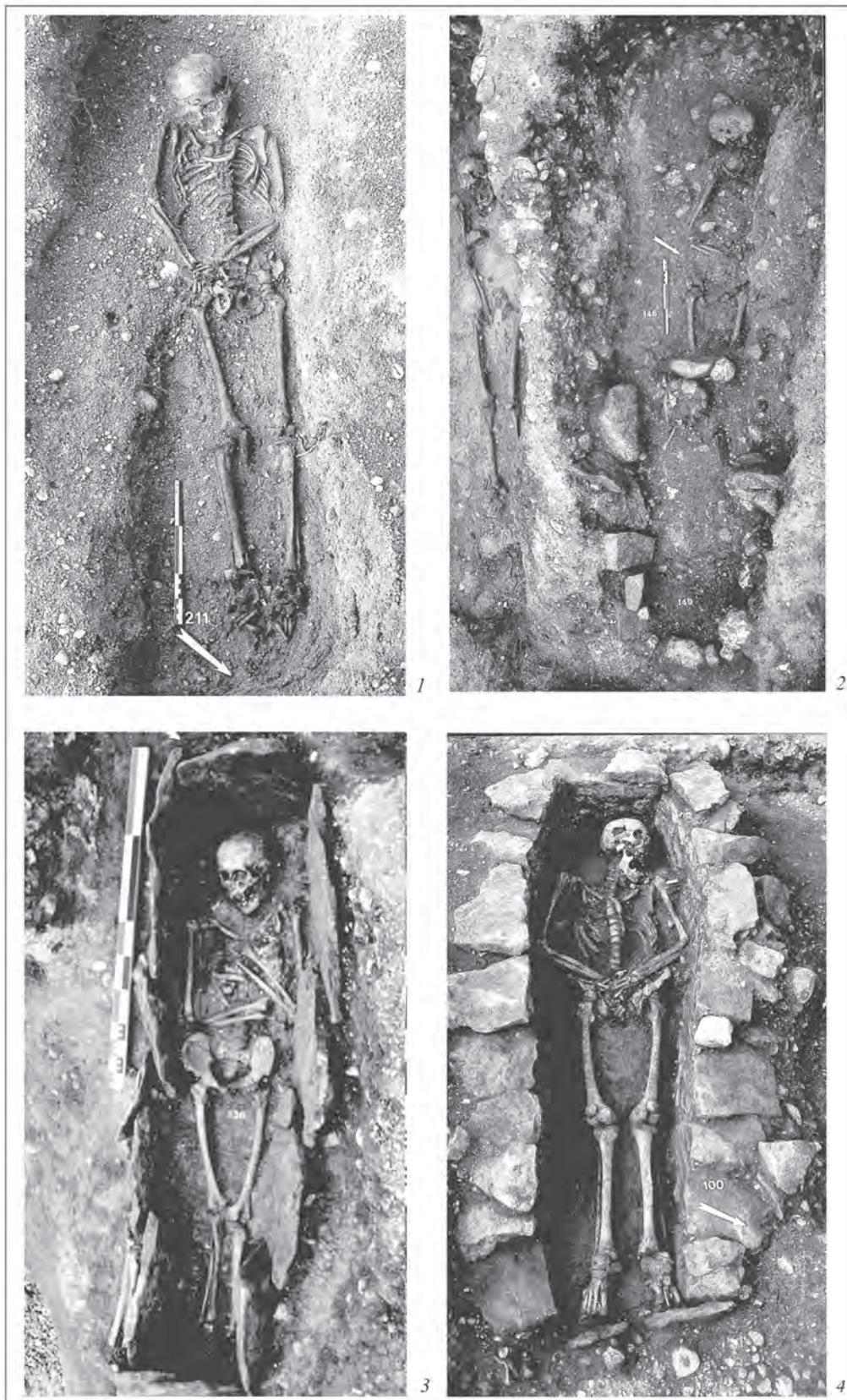


Fig. 4. Les principales architectures funéraires mises en évidence par la fouille. **1.** coffrage en bois assemblé le long des parois de la fosse; **2.** coffrage en bois calé par des blocs de pierre et des galets; **3.** coffrage à dalles verticales; **4.** coffrage naviforme maçonné (clichés D. Billoin).

III. LE MOBILIER

Des trente-deux sépultures étudiées, sept contenaient du mobilier, ce qui représente environ 21 % des tombes, mais ce chiffre se réduit à 14 %, si l'on ajoute les tombes sans mobilier fouillées en 1999. Ces objets proviennent d'un dépôt intentionnel ou correspondent à des accessoires vestimentaires portés par le défunt. À ce nombre s'ajoutent des objets présents dans les comblements des tombes et des fragments de céramiques résiduels ne constituant pas un mobilier funéraire à proprement parler.

III.1 *Le mobilier présent dans les remplissages de tombes*

Il est essentiellement composé de fragments de céramiques communes du haut Moyen Âge. Leur état fragmentaire rend impossible l'identification d'un récipient. Les pâtes sont orangées, à fin dégraissant, et rappellent, pour certaines, les céramiques « bistres » à cuisson ou post-cuisson oxydante à surfaces plus foncées. Un motif à la molette orne un fragment de panse suivant un seul registre de petits carrés. Une céramique se distingue du lot par sa position dans une tombe et son type de fabrication. Il s'agit d'un fond bombé de pot à cuire (*olla*) à pâte grise, bien cuite (fig. 5, n° 2), retrouvé brisé en plusieurs morceaux entre les parois internes d'une fosse et la construction d'un coffrage rectangulaire à dalles calcaires verticales (sépulture 136). Ces tessons sont par ailleurs regroupés à proximité de la réduction d'un corps d'une sépulture antérieure. La provenance des ossements constituant la réduction est bien établie; il n'est toutefois pas possible d'y associer les débris

de ce vase. Ce pot à cuire à fond bombé constitue à n'en pas douter l'indice matériel le plus récent de la nécropole, même si la méconnaissance de la céramique du haut Moyen Âge en Franche-Comté limite les possibilités d'une datation fine. Ce type de céramique y a été rencontré sur de rares sites – au Puits Salé, sur l'ancien *castrum* de Lons-le-Saunier (Jura), à Pesmes et à Chassey-lès-Montbozon (Haute-Saône) – où il est daté d'une période couvrant les IX^e-XII^e siècle (HUMBERT, 1995, p. 36).

Une autre catégorie de vaisselle est représentée par un fragment de récipient en pierre ollaire issu du comblement de la sépulture 88. Le profil complet de ce récipient permet d'identifier un grand gobelet en roche grise à grain fin (fig. 5, n° 1), d'un type peu fréquent dans les contextes funéraires de l'est de la France (BILLOIN, 2004a). Des traces de chauffe sont présentes à l'extérieur du récipient, démontrant bien là qu'il ne s'agit pas de l'équivalent d'un verre à boire mais d'un vase utilisé à la cuisson. La présence d'un gobelet en pierre ollaire est intéressante à plus d'un titre, notamment par sa provenance des régions centrales et occidentales des Alpes. L'utilisation de ce type de vaisselle dans l'est de la France couvre la période du début du V^e au VIII^e siècle, voire au-delà.

Le remplissage de la sépulture 19 a livré deux fragments d'une tige en bronze de section ronde correspondant vraisemblablement à une aiguille (fig. 6). Une monnaie en bronze du Bas-Empire a été recueillie dans le remplissage supérieur d'une autre sépulture. Cette pièce est identifiée comme un possible *foliis* à l'effigie de Crispus César (316-326), dont l'avvers présente le buste de Crispus à gauche, avec la légende FL IVL CRISPVS NOB CAES; le revers figure une porte de camp avec en exergue la légende: PROVIDEN-

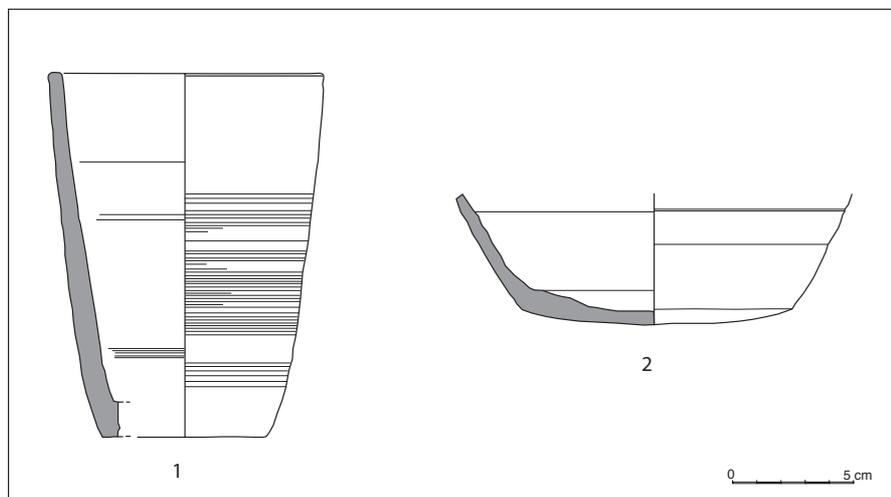


Fig. 5. Fragments de récipients issus des remplissages des tombes 88 et 136. 1. gobelet en pierre ollaire; 2. fond bombé d'une céramique à pâte grise (dessin D. Billoin).

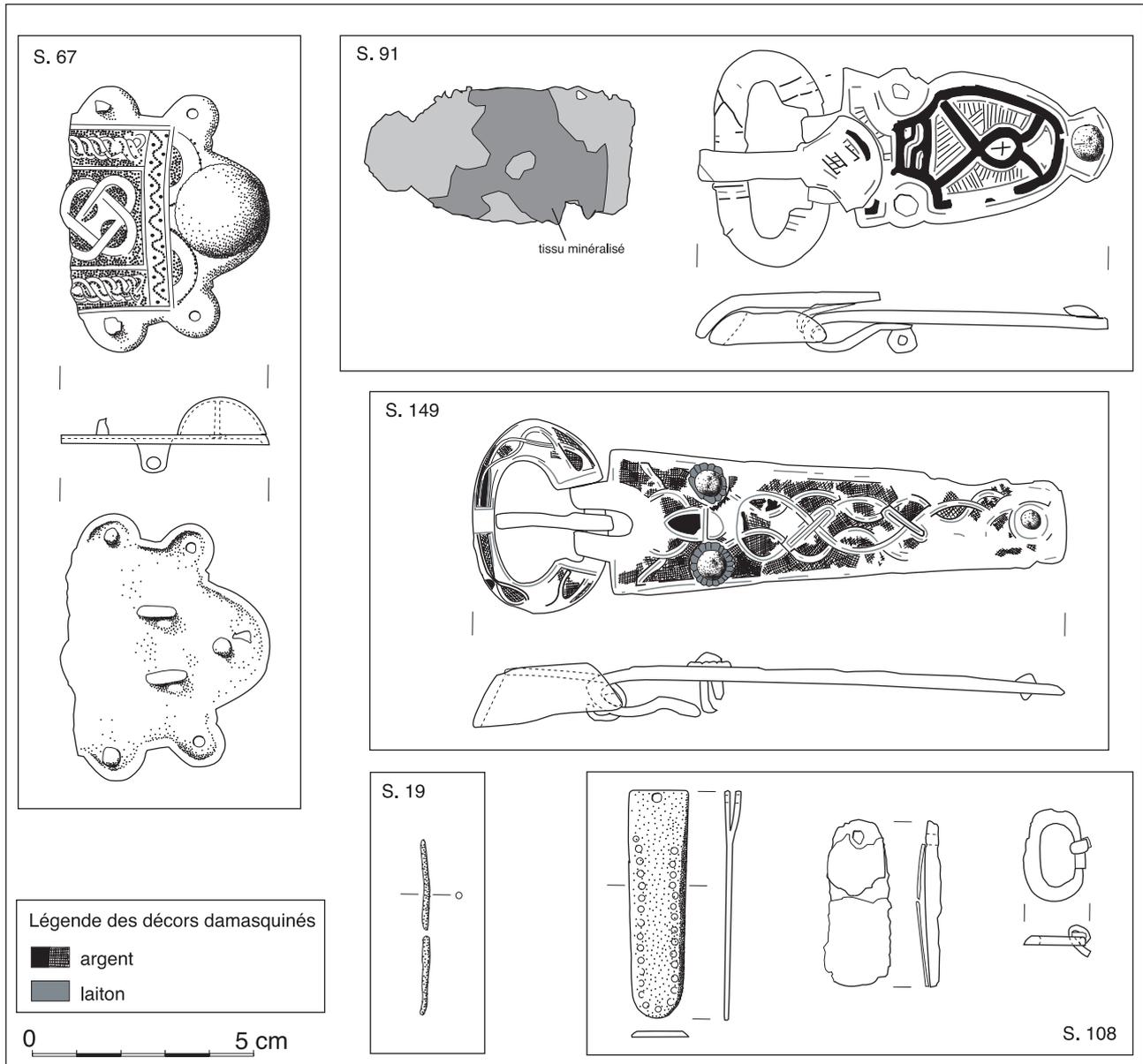


Fig. 6. Mobilier des sépultures 19, 67, 91, 108 et 149 (dessin Gilles Desplanque).

TIAE CAESS [...] ³. Cette découverte soulève une fois de plus la question de la circulation monétaire après la fin de l'Empire romain. Ces monnaies sont fréquentes dans les sépultures mérovingiennes et il est communément admis qu'elles étaient encore en circulation (par exemple, MARTIN, 1991a, p. 172), même jusqu'au début du plein Moyen Âge pour les types *Victoriae Augg* (BILLOIN, 2006).

3. Tous nos remerciements à Jacques-Marie Dubois (Musée des Beaux Arts et d'Archéologie de Besançon) pour l'identification des monnaies.

III.2 Le mobilier des sépultures

Le mobilier mis au jour près des corps est constitué avant tout de garnitures de ceinture (sépultures 67, 73, 91, 149 et 208), mais comprend également une monnaie (sépulture 114) et un briquet (sépulture 208), qui pouvaient être initialement dans une poche ou une aumônière, ainsi qu'une petite boucle et des ferrets correspondant à des accessoires de chaussures (sépulture 108), un scramasaxe et une bague (sépulture 208).

III.2.1 *Les garnitures de ceinture*

Elles sont au nombre de cinq : trois, plus ou moins complètes, en fer damasquiné, et deux en alliage de cuivre, dont une, de type aquitain, réduite à un fragment.

Garnitures en fer damasquiné

La sépulture 91, celle d'un très jeune enfant (âgé de 2 à 3 ans environ), a livré une plaque-boucle et sa contre-plaque assortie qui en constituent le seul mobilier (fig. 6 ; le choix de conserver le tissu minéralisé qui recouvrait la contre-plaque n'a pas permis la mise en évidence de son décor éventuel). Les plaques sont linguiformes, avec un lobe terminal portant une des trois bossettes en fer. Le décor est damasquiné d'argent et d'alliage de cuivre, ce dernier étant minoritaire (lignes d'encadrement, traits en alternance avec l'argent sur la boucle, croix sur la bossette). Un large ruban d'argent reprend la forme de la plaque et dessine à l'intérieur une sorte d'oméga entourant une petite croix latine centrale.

Chronologiquement, plusieurs caractères comme la bichromie du décor ou la place relativement importante que tient le placage constituent des indices en faveur d'une datation pas trop haute dans le VII^e siècle, vraisemblablement pas avant la fin du premier tiers (phase MR2 de LEGOUX *et alii*, 2004), sans toutefois que l'on paraisse devoir dépasser le milieu de ce siècle, en raison de caractères morphologiques encore peu « évolués » (sur cette question, parmi de nombreux travaux : MOOSBRUGGER-LEU, 1967 ; AMENT, 1976 ; LEGOUX *et alii*, 2004).

La sépulture 149 (fig. 6), également celle d'un très jeune enfant (d'un an environ), renfermait en tout et pour tout une plaque-boucle d'un type bien identifié et répandu en Bourgogne, connu sous le nom de type Berne-Soleure (WERNER, 1953). À l'exception de l'ardillon, une simple tige de fer recourbée, manifestement pas d'origine, elle en possède les principales caractéristiques : une boucle au profil relativement haut, une plaque étroite et allongée, trois bossettes de petit diamètre à base perlée en alliage de cuivre, un décor bicolore avec placage d'argent (sur quadrillage) et motifs filiformes en alliage de cuivre dessinant, à l'intérieur de bandes en réserve, des entrelacs intégrant deux têtes animales stylisées. En ce qui concerne la datation, on a affaire à une production tardive, pas antérieure à 630-640 (AMENT, 1976), c'est-à-dire de la phase MR2, et qui, si l'on suit LEGOUX *et alii*, 2004, se prolongerait dans la phase MR3, au-delà du deuxième tiers du VII^e siècle. Mais la qualité et la lisibilité de son décor nous incitent toutefois à ne pas proposer une

date trop basse pour cette plaque-boucle et à ne pas dépasser 660-670.

Le mobilier le plus abondant provient de la sépulture 208, correspondant à l'inhumation d'un homme adulte mature. Il comprend en particulier les restes d'une ceinture qui avait été déposée sur la lame d'un scramasaxe. La garniture, de type Berne-Soleure (fig. 7.2-3-4), est complète, avec sa contre-plaque et ses trois plaquettes (ces plaquettes décoratives, au nombre de deux ou trois, remplacent la plaque dorsale carrée dans le courant de la phase MR2). On remarquera toutefois que, comme pour la pièce précédente, l'ardillon n'est pas d'origine. Le décor est à placage d'argent dominant (sur quadrillage) avec des bandes en réserve portant de simples hachures en alliage de cuivre ; elles dessinent le même motif sur chacun des éléments de la garniture : une forme trapézoïdale se prolongeant par un triangle vers l'avant. La plus grande pauvreté de ce décor, par ailleurs assez médiocrement réalisé, suggère une datation un peu plus basse que pour la pièce précédente (fin de MR2-MR3, soit environ entre 650-660 et 700-710). Toutefois, le grand ferret (longueur 11,7 cm ; fig. 7.5, et, *infra*, fig. 15) qui accompagne cette garniture porte une damasquinure qui, si elle est également à placage dominant et bichromie, présente une qualité bien supérieure ; ses caractéristiques (des entrelacs de bandes à échelles et de têtes animales bien venues, avec une étroite bande périphérique en alliage de cuivre ornée de petits cercles en réserve et entourée de hachures de même métal) paraissent correspondre à une datation un peu plus haute et attestent d'un réassortiment.

Il est important de remarquer que de tels ferrets ne se rencontrent pas fréquemment dans les garnitures de ceinture de Bourgogne et qu'il faut plutôt rechercher des points de comparaison vers l'est. C'est ainsi qu'aucun cas n'est connu dans les tombes contemporaines de grandes nécropoles géographiquement proches de Largillay, comme celles de Crotenay (Jura ; fouille Cl. et M. Mercier, publication en préparation) ou d'Argilly (Côte-d'Or ; fouille en partie inédite de P. Chopelain et H. Gaillard de Sémainville). En revanche, à Doubs (Doubs), où les influences orientales sont manifestes, on a deux exemples de ceintures avec ferret(s) en fer damasquiné, dont un légèrement plus petit que celui de Largillay mais avec le même étrangeté dans la forme (s. 261) et l'autre plus grand et accompagné de petits, à la manière alamane (très riche s. 293 ; URLACHER *et alii*, 1998, pl. 21 et 34). Plus à l'est, à Vuippens/La Palaz (Canton de Fribourg), la sépulture d'enfant s. 70, apparemment d'un certain rang social, offre un contenu comparable à celui de

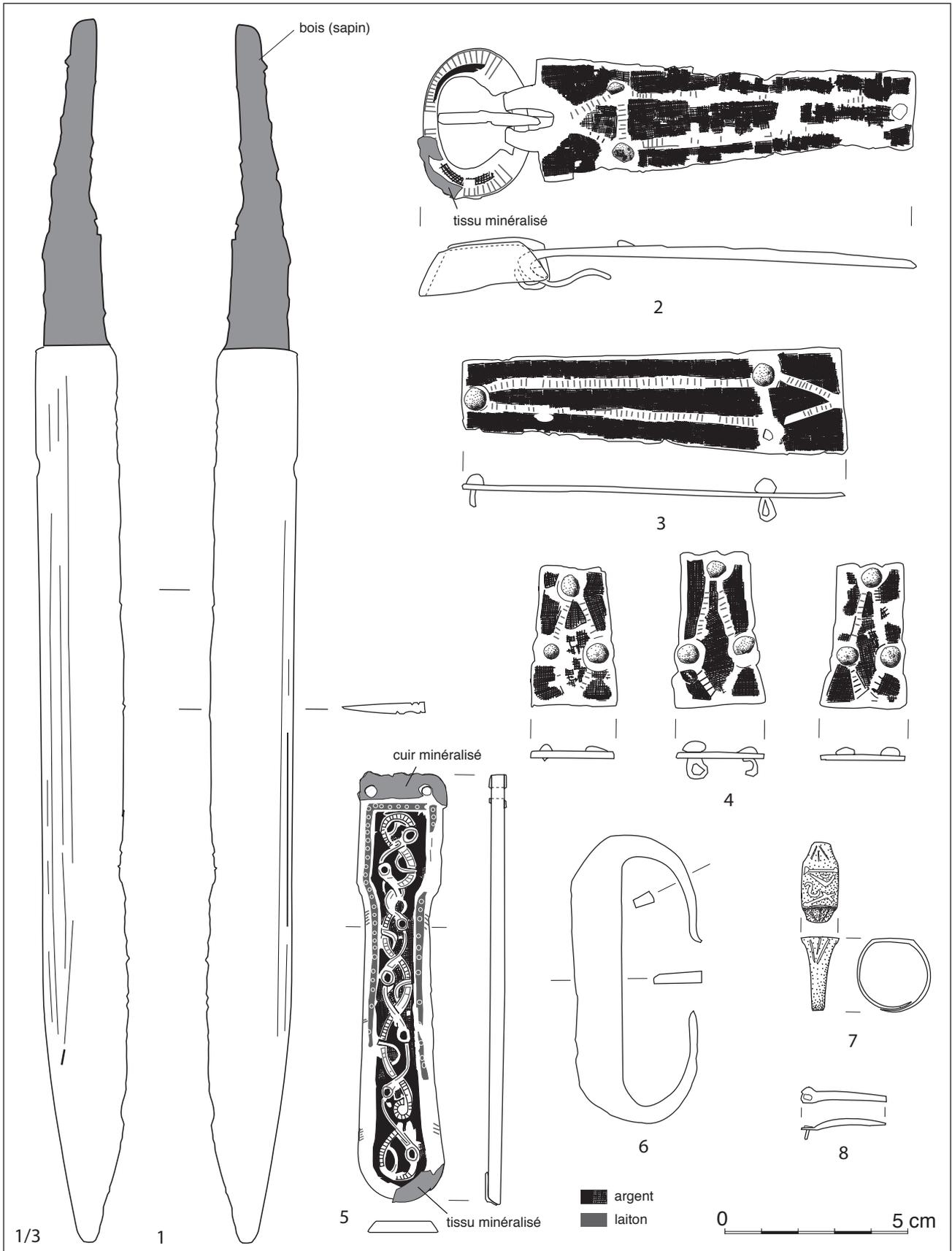


Fig. 7. Mobilier de la sépulture 208 (dessin Gilles Desplanque).

la sépulture de Largillay : garniture de type Berne-Soleure avec ferret assez proche et scramasaxe (SCHWAB *et alii*, 1997, fig. 16, p. 140). Sinon, les autres pièces de comparaison se trouvent pour la plupart en territoire alaman où la mode de ce type de ceinture se développe dans le courant du VII^e siècle et caractérise souvent des sépultures privilégiées, notamment quand il s'agit de ceintures à ferrets multiples (WINDLER, 1997, p. 266-267). C'est du reste à Marktoberdorf, en Bavière, que nous avons trouvé la pièce au décor le plus proche de celle de Largillay (CHRISTLEIN, 1966, s. 36, *Tafel* 11).

Il est intéressant d'observer, en complément, la provenance des plaques contemporaines offrant un décor organisé de manière comparable à celui de la garniture de ceinture proprement dite, en l'occurrence avec cette particularité du prolongement triangulaire à l'avant d'un champ médian trapézoïdal. Si l'on prend en compte l'ensemble des pièces tardives caractéristiques de la Bourgogne, c'est-à-dire à la fois les garnitures masculines de type Berne-Soleure et les grandes garnitures féminines de type A (MOOSBRUGGER-LEU, 1967), une rapide recherche permet de constater à nouveau une fréquence beaucoup plus importante à l'est qu'à l'ouest. Les découvertes proviennent en effet pour l'essentiel des Alpes françaises du Nord (plusieurs exemplaires à La Roche-sur-Foron/La Balme, un à Grésy-sur-Aix, un à Cruseilles et un à Mieusy; COLARDELLE, 1983, fig. 61, 62, 63, 64, 114, 118 et 120) et de la Suisse : Elisried et Weissenbühl (FELLENBERG, 1886, Tab. V et IX), Fétigny (deux plaques-boucles; KIRSCH, 1899, pl. II, 14 et pl. IV, 4), Grenchen (BOUFFARD, 1945, pl. IV, 2), Vuippens/La Palaz, s. 120 (SCHWAB *et alii*, 1997, fig. 19). Il semble donc bien s'agir d'une mode régionale dont la découverte de Largillay constitue un jalon assez isolé à l'ouest, du moins dans l'état actuel des recherches, qui n'ont, il est vrai, fourni à ce jour qu'un échantillon trop limité de garnitures de ceinture de cette époque dans le Jura méridional.

Plaque-boucle de type aquitain (fig. 6)

Dans la sépulture 67, a été découvert un fragment de plaque-boucle de ce type, à hauteur de la taille et près de l'avant-bras droit (peut-être était-il à l'origine dans une aumônière, à moins qu'il ait été déposé sur le corps?) d'une femme mature ou âgée, d'après l'étude biologique. En alliage de cuivre étamé, réduit à l'extrémité distale de la plaque, il ne comporte plus que la grosse bossette de l'extrémité, mais l'emplacement de quatre autres bossettes est bien visible. D'après la position et les proportions de celles-ci, la

plaque devait en avoir neuf à l'origine et entrer dans un groupe bien connu, le type « B24 » défini par Sophie Lerenter (LERENTER, 1991) et daté des deux premiers tiers du VII^e siècle (LEGOUX *et alii*, 2004 : phases MR1-MR2). Le décor, à base de pointillés, de lignes ondulées et d'entrelacs, est tout à fait habituel sur ce genre de pièces originaires d'Aquitaine. L'entrelacs quadrilobé oblique du champ médian, formé de deux anneaux, est, on le sait, un motif très répandu dans l'art mérovingien, notamment sur les garnitures de ceinture, qu'elles soient en fer damasquiné ou en alliage de cuivre. Parmi les plaques-boucles de type aquitain qui sont ornées, sur leur plaque, d'un ou de deux entrelacs quadrilobé(s) comparables, on peut citer deux pièces de Teilhet/Tabariane (Ariège; JAMES, 1977, p. 354 et 364, pl. 133 et 147; PÉRIN, 1991, pl. h.t. XV), une de la collection Cottel (VALLET, 1978, p. 68, fig. 3, n° 8), une de Revel (Haute-Garonne; LERENTER, 1991, p. 256, fig. 22), une de La Réole (Gironde; AUFLEGER, 1997, *Tafel* 10.5) et une de Chadenac (Charente-Maritime; MORNAIS, 2000, p. 48, fig. 32). Cette dernière est particulièrement intéressante parce que, comme celle de Largillay, elle est à neuf bossettes, avec entrelacs quadrilobé oblique, et présente de surcroît une cassure au même endroit, sommairement réparée dans ce cas.

La présence, surprenante, de ce fragment non fonctionnel dans une tombe pourrait peut-être s'expliquer par la possible assimilation à la croix de l'entrelacs quadrilobé (SALIN, 1959, p. 129) et, pourquoi pas, revêtir de ce fait une signification religieuse. Rappelons à ce sujet que ce motif figure en bonne place (souvent sur la base de l'ardillon, là où l'on peut avoir aussi un visage, parfois interprété comme celui du Christ) sur plusieurs garnitures de ceinture au caractère indubitablement chrétien, comme celle de Daniel et Habacuc de la collection Febvre (par exemple GAILLARD de SÉMAINVILLE, VALLET, 1979, fig. 3 et 4), celle de La Roche-sur-Foron/La Balme (Haute-Savoie), figurant un orant (du « type de Saint-Clément »; KÜHN, 1956, *Tafel* 21, fig. 24), celle de Lussy (Canton de Fribourg) qui pourrait représenter six apôtres (BILLOIN *et alii*, 2006), ou, ici, celle de la sépulture 73.

Plaque-boucle de type D (fig. 8 et 9)

La femme âgée (de plus de 45 ans d'après l'étude biologique) de la sépulture 73 portait au niveau de la taille, en position fonctionnelle, boucle dirigée vers le côté droit du corps, une plaque-boucle en alliage de cuivre à plaque rectangulaire comme seul mobilier (c'est, rappelons-le, pratiquement toujours le cas

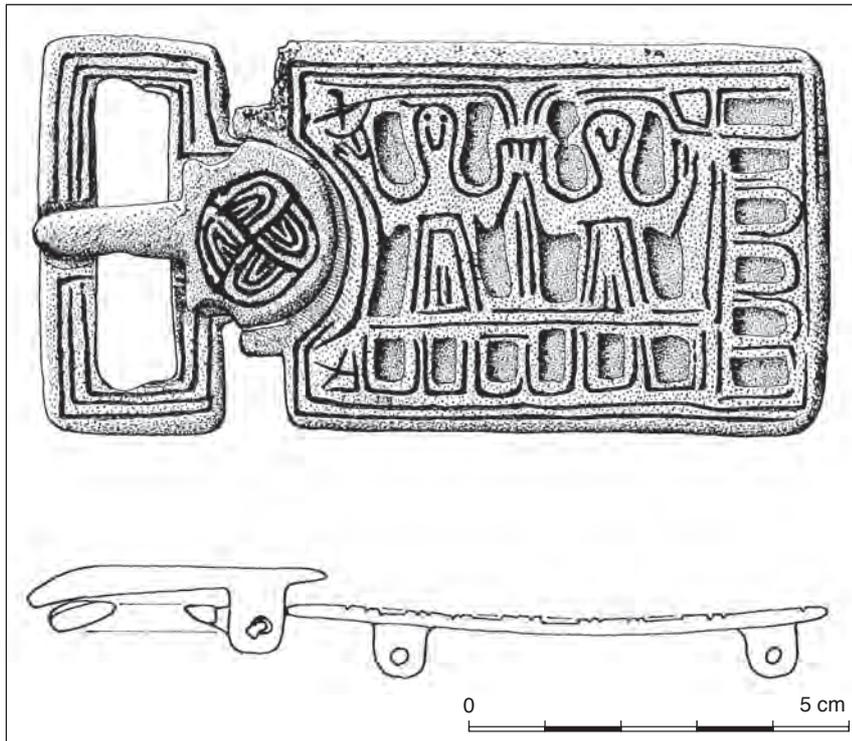


Fig. 8. Plaque-boucle de type D de la sépulture 73 (dessin Jean Gelot).

pour les garnitures de ce type, connu sous le nom de type D).

Cette plaque-boucle complète a conservé ses trois éléments d'origine : une boucle rectangulaire, un ardillon à large base scutiforme et une plaque rectangulaire munie au revers de quatre tenons perforés pour la fixation à la ceinture (fig. 9) ; l'articulation de ces trois parties se faisait de manière habituelle pour cette catégorie de plaques-boucles, par l'intermédiaire de tenons perforés – quatre pour la plaque, deux pour la boucle et un au revers de la base de l'ardillon – reliés par une goupille en fer aujourd'hui disparue. Les dimensions sont les suivantes : longueur totale : 10,9 cm ; longueur de la plaque (sans les tenons) : 7,5 cm ; largeur de la plaque : 5,3 cm.

Description

Le décor en creux, d'une exécution assez peu soignée, paraît venu de fonderie. La boucle est simplement ornée de trois traits parallèles. Quant à la base de l'ardillon, elle porte un motif peu réussi dans lequel on peut toutefois reconnaître un entrelacs quadrilobé. Sur la plaque figurent deux personnages presque identiques – celui de gauche est toutefois un peu plus grand –, symétriquement disposés côte à côte, en position frontale. Leurs bras sont levés, dans la position de l'orant, deux de leurs mains se joignant au centre. Les traits de leur visage sont très sommairement et partiellement esquissés (pas de bouche), de même que leur vêtement

(une tunique courte soulignée par une sorte d'encadrement trapézoïdal, avec, en outre, deux traits plus ou moins verticaux dans l'axe, en bas), leurs pieds n'étant pas représentés.

Au centre, entre les deux orants, est figuré un montant vertical portant deux traits parallèles qui se prolongent et se dédoublent, au-dessus des mains, pour former deux sortes d'arcades surmontant les personnages. Ceux-ci seraient ainsi placés chacun dans une niche, le montant central pouvant être une colonne. On retrouverait ici une disposition connue par ailleurs, par exemple sur des sarcophages paléochrétiens ornés de personnages bibliques qu'on a voulu mettre ainsi en valeur, ou, toujours suivant le même objectif selon nous, sur d'autres plaques-boucles de type D, comme, ici, celle du musée de Chalon-sur-Saône (*infra*, fig. 10), ou celle de Marchaux (Doubs), figurant six personnages dans lesquels nous avons récemment proposé de voir des apôtres (BILLOIN *et alii*, 2006).

Au niveau du bas des tuniques, court un bandeau horizontal qui ne semble répondre à aucune logique anatomique ou vestimentaire. Cette caractéristique se retrouve sur la pièce de Marchaux à propos de laquelle nous avons proposé l'hypothèse suivante : il s'agirait d'une raison technique, en l'occurrence la volonté de consolider les plaques ajourées, qui sont, comme nous allons le voir, en nette majorité dans ces groupes, et le dispositif aurait été ensuite conservé par mimétisme sur ces plaques pourtant non ajourées (*ibid.*, p. 340).



Fig. 9. Plaque-boucle de la sépulture 73 : face et revers (l'axe de la charnière n'est pas d'origine ; clichés L'Architecture graphique).

À la partie inférieure et à l'extrémité distale de la plaque, six alvéoles de forme quadrangulaire aux angles arrondis, que l'on retrouve en ajours sur toutes les autres pièces de ce groupe (*cf. infra*), parfois avec des formes plus ou moins en huit, rappellent clairement la filiation antique de ces productions (GAILLARD de SÉMAINVILLE, VALLET, 1979, p. 73-74).

On remarquera enfin la présence de deux croix aux angles de la plaque, côté boucle. Même si elles sont sommairement exécutées, elles soulignent manifestement, dans un tel contexte, le caractère religieux de l'objet.

Datation, comparaisons, interprétation

Étant donné les conditions de la découverte de cet objet qui constituait, rappelons-le, le seul mobilier de la sépulture, on ne peut que s'appuyer sur des arguments morphologiques pour en proposer une datation. Les travaux sur ce sujet (en particulier MARTIN, 1971,

1988, 1991b et 1992 ; LEUCH-BARTELS, 1996) conduisent à situer la fabrication de cette plaque-boucle entre la fin du VI^e et le début du VII^e siècle. Toutefois, sa ressemblance avec la plaque du musée de Chalon-sur-Saône qui ne paraît pas antérieure à 600 (*cf. infra*) nous indiquerait plutôt le début du VII^e siècle (phase MR1).

En ce qui concerne les pièces de comparaison, on en dénombre huit que l'on peut regrouper sous le nom de type Arbon, étant donné que la première synthèse les concernant a été proposée par Max Martin (MARTIN, 1992) à propos de cette découverte faite au bord du lac de Constance. Les neuf plaques-boucles du type Arbon sont les suivantes (fig. 10)⁴ :

4. Nous n'avons pas indiqué les références bibliographiques concernant chaque pièce. On voudra bien se reporter au travail de Max Martin (MARTIN, 1992), avec, pour certaines, les compléments de Rachel Poulain dans sa récente thèse consacrée aux

- Arbon (canton de Thurgovie, Suisse)
- Beneuvre (Côte-d’Or)
- Largillay (Jura)
- Marchélepot (Somme)
- Ramasse (Ain)
- Saint-Quentin (Somme)
- Vendeuil (Aisne)
- provenance douteuse (plaque de « Jaligny », Allier)⁵
- musée de Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire (provenance inconnue).

Comme pour le groupe aux six apôtres (BILLOIN *et alii*, 2006, p. 342), on a affaire à un nombre de pièces bien limité, offrant par ailleurs une grande diversité, ce qui sous-entend que la production a dû être abondante et que nous n’en connaissons qu’une petite partie. Ce constat explique que la typologie que nous proposons ait un caractère évidemment provisoire.

Sur le plan morphologique, on peut remarquer que toutes les plaques sont ajourées, sauf précisément celle de Largillay, ce qui ne semble pas constituer un critère chronologique. Il n’en va pas de même, en revanche, pour les bossettes (quatre à l’origine, deux étant conservées) dont seule a été munie la plaque du musée de

plaques-boucles à figurations chrétiennes de l’est de la Gaule mérovingienne (POULAIN, 2004). Certains des dessins de notre figure sont ceux de la figure 115 de M. Martin (Arbon et « Jaligny ») ou ont la même origine (à savoir les pièces de Saint-Quentin, d’après J. de Baye, *L’Anthropologie*, 1, 1890, p. 389, fig. 2, et de Marchélepot, d’après BOULANGER, 1905, pl. 45.1). Pour les autres, leur origine est la suivante: le dessin de celle du musée de Chalon (de provenance inconnue) a été précisé par Catherine Michel suite à notre demande auprès de notre collègue Louis Bonnamour (nous les remercions très vivement); l’un d’entre nous (H.G.S.) a redessiné en 2002 celle de Ramasse, qui n’est pas perdue, contrairement à ce que pensait M. Martin, à la suite de Herbert Kühn (*ibid.*, p. 162; KÜHN, 1956, p. 43), mais heureusement conservée au musée de Bourg-en-Bresse, le seul dessin connu à ce jour, celui de P. Topinard (1873), n’étant pas totalement exact; pour celle de Vendeuil, nous avons préféré le dessin d’É. Salin (SALIN, 1959, p. 300, fig. 109) qui permet une vision plus nette du serpent; le dessin de celle de Beneuvre est de R. Poulain (POULAIN, 2004, n° 105), qui a pu retrouver cet objet dans une collection privée et que nous remercions vivement de nous l’avoir communiqué.

5. Il s’agit d’une plaque considérée comme provenant des environs de Jaligny (Allier) sur la foi de catalogues du XIX^e siècle. Aujourd’hui perdue, elle n’est connue que par une photographie ancienne conservée au Musée d’Archéologie Nationale (Archives du M.A.N.; GAILLARD DE SÉMAINVILLE, VALLET, 1979, p. 74-75, fig. 11; le dessin de M. Martin a été exécuté d’après ce document). Découverte avant 1869, elle faisait partie de la collection Esmonnot, en compagnie d’objets de même époque provenant de la collection Febvre, collection certainement constituée en grande partie en Franche-Comté (*ibid.*, p. 73). Une telle origine serait parfaitement plausible pour cette plaque, en tout cas plus vraisemblable que l’Allier, ce qui nous conduit aujourd’hui à plus de prudence dans l’identification de sa provenance, quand on sait les confusions qui pouvaient se produire dans ces collections anciennes.

Chalon: non fonctionnelles, inutiles pour la fixation de ce type de plaque, elles pourraient correspondre à une volonté d’adaptation à la mode des plaques rectangulaires damasquinées à quatre bossettes (plaques-boucles féminines de « type B »), mode qui se développe en Bourgogne au début du VII^e siècle. Ceci constitue un repère chronologique sans doute également valable pour la plaque de Largillay dont le décor offre, comme nous le verrons, de nombreux points communs avec le sien. Enfin, si toutes les plaques présentent six alvéoles à leur extrémité distale, on constate que, sur certaines, les ajours ont un contour en huit qui rappelle plus étroitement leur filiation par rapport à celles de la fin de l’Antiquité (Arbon, Beneuvre, Ramasse, Marchélepot et musée de Chalon): cela pourrait être considéré comme un argument en faveur d’une datation plus haute, mais le fait que la pièce du musée de Chalon fasse partie de ce groupe incite à la prudence.

Le décor est constitué, comme sur la plaque de Largillay, de deux personnages de face, côte à côte, les bras levés, les mains se joignant au centre, en avant (?) d’un « montant » vertical. À partir de là, d’assez nombreuses différences apparaissent (fig. 10). S’il y a peu à dire sur le décor de la pièce de Marchélepot, dont les détails n’apparaissent pratiquement pas, hormis les cercles ponctués⁶, il convient de mettre à part celle de Ramasse, d’un type très original au sein du groupe. Elle représente deux hommes identiques, torse nu, seulement vêtus d’une sorte de pagne et semblant brandir au bout de leur bras extérieur ce qui paraît être une croix ansée (« égyptienne ») à longue hampe; leur front porte une croix et une autre croix, de grande taille, figure entre eux, dans l’axe de la scène. Si le caractère chrétien est clair et affirmé avec force, le sens de cette scène nous échappe: il pourrait s’agir de saints, comme la croix qui marque leur front le donnerait à penser (saint Pierre et saint Paul? ou une allusion à saint Maurice et au martyr de la légion thébaine, dont le culte a été popularisé par le roi burgonde Sigismond?). Nous pensons que des recherches plus approfondies seraient susceptibles d’apporter des éclaircissements.

Sur les autres plaques, les personnages paraissent tous vêtus d’une tunique – avec quelques doutes pour les pièces de Marchélepot, de « Jaligny » et d’Arbon – dont la base est réunie par une sorte de traverse horizontale. Sauf pour la plaque de Marchélepot, il s’agit, selon les cas, manifestement ou très vraisemblablement

6. Elle est conservée au Museum für Vor- und Frühgeschichte de Berlin. Les photographies qui figurent dans le catalogue de ce musée et dans celui de l’exposition *Die Franken* (BERTRAM, 1995, *Tafel* 99, p. 111; *Die Franken*, 1996, p. 1030, n° 25) ne permettent pas de préciser le dessin de Boulanger, bien au contraire.

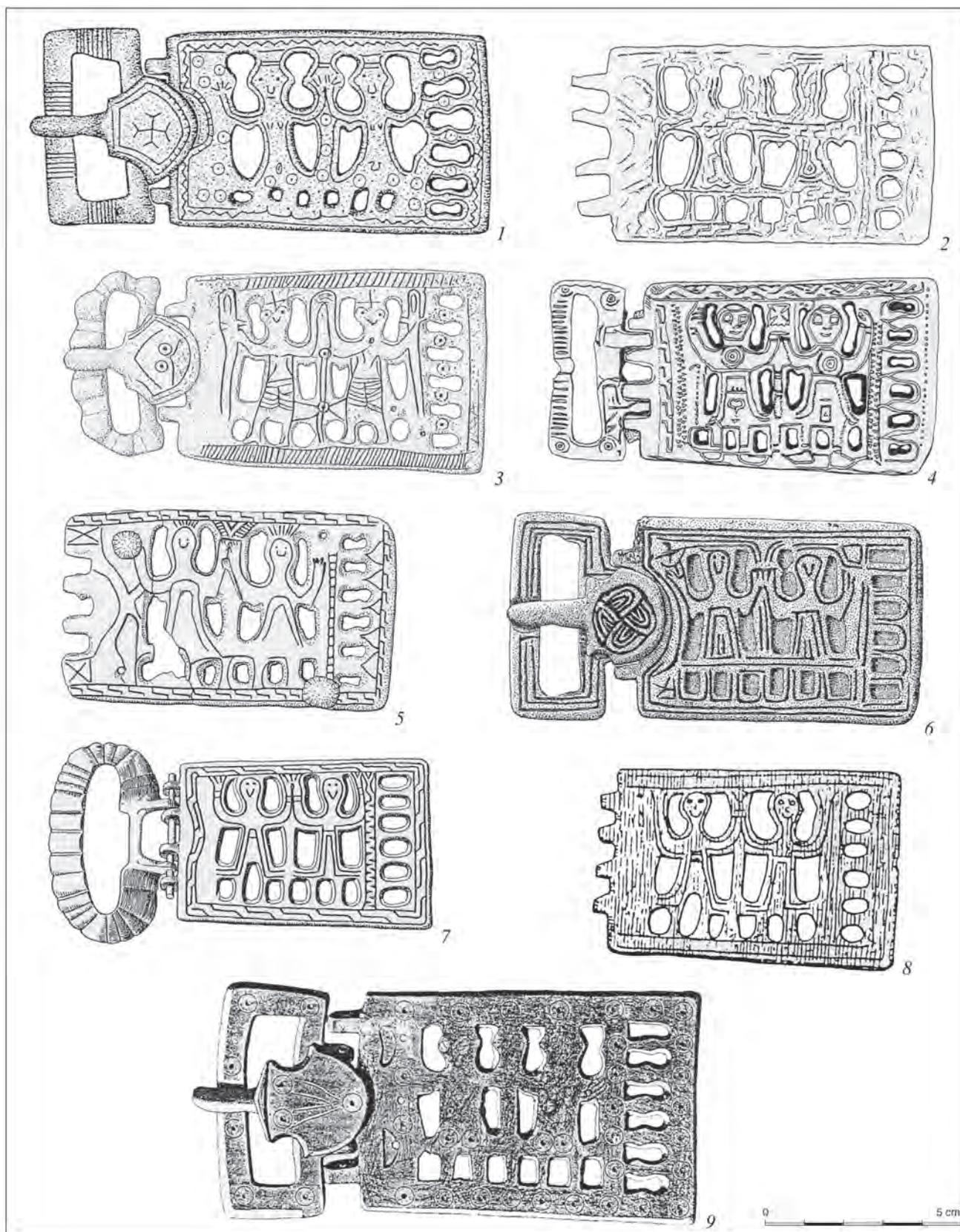


Fig. 10. Plaques-boucles de type Arbon. 1. Arbon (canton d'Argovie); 2. « Jaligny » (Allier); 3. Ramasse (Ain); 4. Bénéuvre (Côte-d'Or); 5. Musée de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire); 6. Largillay-Marsonnay (Jura); 7. Vendeuil (Aisne); 8. Saint-Quentin (Aisne); 9. Marchélepot (Somme). Échelle 2/3 (pour l'origine des dessins, cf. note 4).

	tunique	ceintures différentes	visage ovale	taille inégale	2 croix à l'avant	tuniques de longueur inégale	serpent	tête anguleuse	sexes indiqués	croix axiale	pièds dessinés	cercles ponctués	pagne	croix sur les têtes	croix ansées
ARBON	●							●	●			●			
"JALIGNY"	●					●		●	●						
RAMASSE								●		●	●	●	●	●	●
BENEUVRE	●	●		●					●	●	●				
MUSÉE DE CHALON	●	●	●	●	●		●								
LARGILLAY	●	●	●	●	●										
VENDEUIL	●	●	●			●	●								
SAINTE-QUENTIN	●	●	●			●									
MARCHÉLEPOT	●							●				●			

Fig. 11. Plaques-boucles de type Arbon : typologie d'après le décor (en grisé, données douteuses).

d'un homme et d'une femme. En atteste la représentation du sexe, indubitable pour les pièces de Beneuvre et d'Arbon et possible pour celle de « Jaligny » (la qualité de la photo de l'objet ne permet pas d'être affirmatif). On peut, par ailleurs, considérer que la différence de taille des personnages (plaques de Beneuvre, de Largillay et du musée de Chalon) ou de longueur des tuniques (plaques de Saint-Quentin, de Vendeuil et, sans doute, de « Jaligny ») a également pour but de symboliser la même chose (pour une telle interprétation de la longueur des tuniques, cf. TREFFORT, SERRALONGUE, 1997, p. 415). Quelques nuances qui pourraient avoir une signification identique apparaissent également au niveau de la ceinture, traitée un peu différemment entre les deux individus (pièces de Beneuvre, Vendeuil, Saint-Quentin, Largillay et Chalon; voir aussi, *infra*, fig. 12, la plaque-boucle d'Yvoire). On remarquera en outre que, sauf sur la pièce d'Arbon, l'homme est à gauche et la femme à droite, comme sur les plaques d'une série proche, celles de La Balme et d'Yvoire, où l'homme est également de plus grande taille (*ibid.* et *infra*, fig. 12).

L'amorce de typologie à laquelle conduit cette analyse du décor principal (fig. 11) permet de regrouper certaines pièces assez proches, comme celles de Largillay et du musée de Chalon : sans doute contemporaines, elles pourraient avoir été fabriquées au début du VII^e siècle (cf. *supra*), au même titre peut-être que les plaques de Saint-Quentin et de Vendeuil, assez ressemblantes entre elles et caractérisées par une stylisation très comparable à celle des deux précédentes,

notamment dans la forme du visage. En revanche, du moins dans l'état actuel de notre documentation, les autres représentations de couples se singularisent assez nettement, tout en ayant quelques points communs entre elles, que ce soit celles de Marchélepot, d'Arbon ou de Beneuvre. On serait tenté de penser que cette dernière pourrait être la plus ancienne de la série, en raison d'une stylisation moins poussée, mais on sait qu'il faut être extrêmement prudent devant de tels arguments pris isolément (PÉRIN, 1980).

Pour éclairer l'origine et le sens de ce thème, on dispose d'une autre série de trois plaques-boucles portant un décor principal très comparable : deux proviennent du cimetière de La Roche-sur-Foron/La Balme, tandis que la troisième a été découverte assez récemment à Yvoire (fig. 12), ces deux localités de Haute-Savoie se situant dans un même secteur proche de Genève (*infra*, fig. 13). Elles ont donné lieu à une excellente étude à l'occasion de la publication de la plaque-boucle d'Yvoire (TREFFORT, SERRALONGUE, 1997). Elles représentent deux personnages dans la même position que ceux de notre série (orants aux mains jointes) et la filiation entre les deux types est d'autant plus manifeste que, sur la plaque d'Yvoire, il s'agit d'un homme et d'une femme de taille différente, sexués et, de surcroît, clairement désignés par une inscription :

MASCVLVM ET FE[MI]NA[M] I DEI ALIVS PR[ES]B[ITE]R
FECIT VIVAT [IN] D[E]O, que les auteurs traduisent :
« *Alius, prêtre de Dieu, a fait l'homme et la femme. Qu'il vive en Dieu* ».

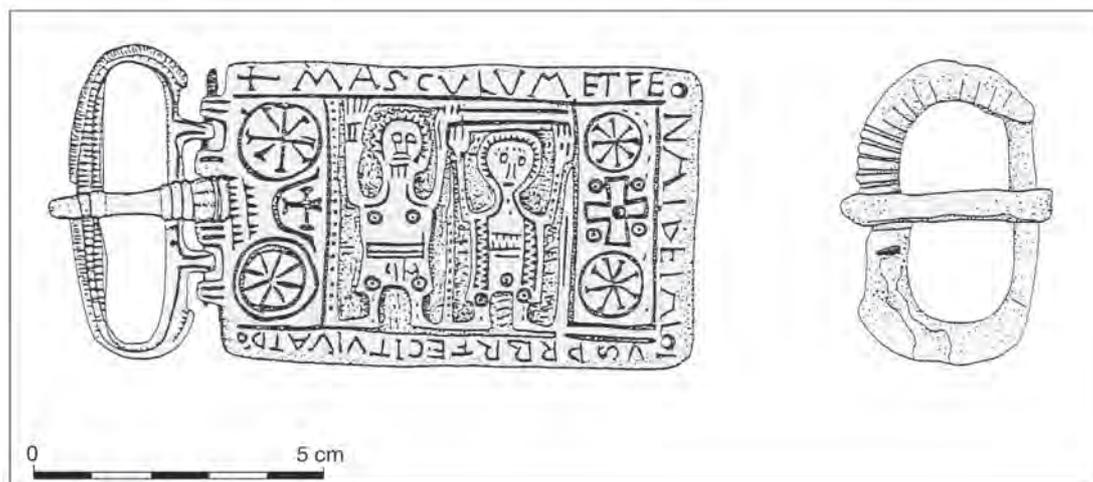


Fig. 12. La plaque-boucle d'Yvoire (Haute-Savoie) et la boucle en fer damasquiné qui l'accompagnait (d'après TREFFORT, SERRALONGUE, 1997).

Cette découverte est d'un très grand intérêt, en particulier car elle éclaire le rôle des gens d'Église, ici le prêtre Alius, dans la production de ces objets au caractère religieux bien marqué. Elle offre également la particularité rare, ainsi que nous l'avons rappelé précédemment, d'avoir été découverte en compagnie d'un autre mobilier, qui plus est d'un type bien connu : une boucle réniforme damasquinée (fig. 12) que l'on date habituellement entre le milieu du v^e et le premier quart du vi^e siècle (Protomérovingien et Mérovingien Ancien I de LEGOUX *et alii*, 2004), la datation proposée par les auteurs de l'article (première moitié du vi^e s. ; TREFFORT, SERRALONGUE, 1997, p. 420) nous paraissant donc un peu basse. Si les deux pièces sont bien contemporaines (on ne peut évidemment pas exclure que la boucle réniforme soit plus ancienne), on aurait donc affaire à une plaque-boucle datant de l'époque du royaume burgonde, dont la provenance, tout près de Genève, la première capitale de ce royaume, suggère qu'elle pourrait même avoir été réalisée dans un atelier de cette ville (*ibid.*, p. 424). Il est clair en tout cas que le type d'Yvoire a joué un rôle dans la genèse du motif de la série d'Arbon, plus récente.

Les auteurs abordent aussi la question de l'interprétation de la scène. Pour eux, il s'agit d'une représentation d'un couple et la plaque-boucle serait un objet commémoratif de la bénédiction nuptiale. Il aurait été acquis à cette occasion et l'épouse (la sépulture d'Yvoire était féminine et les plaques-boucles de type D font le plus souvent partie du costume féminin) l'aurait porté jusque dans l'au-delà. Ils refusent de suivre la proposition de Max Martin qui voyait Adam et Ève dans la représentation de la plaque d'Arbon (MARTIN, 1992, p. 163). Cet auteur contestait par ailleurs l'attribution

des ossements d'Arbon à une femme (attribution résultant pourtant de l'étude biologique) et pensait qu'il s'agissait plutôt d'un clerc (*ibid.*, p. 166-168). Les arguments développés par les premiers, appuyés il est vrai par une inscription dont ne disposait pas M. Martin, paraissent *a priori* assez convaincants pour pouvoir s'appliquer à l'ensemble de notre série, à l'exception de la plaque-boucle de Ramasse, naturellement. On peut ajouter que, si cette hypothèse est exacte, les arcades surmontant les couples des pièces de Largillay et du musée de Chalon contribueraient à apporter une note de solennité qui irait bien avec une telle interprétation. Peut-être même a-t-on voulu évoquer l'édifice religieux dans lequel s'est déroulée la cérémonie ?

Néanmoins, cette interprétation n'est peut-être pas la seule valable et la possibilité, au minimum, d'une contamination par le thème d'Adam et Ève paraît évidente, au moins dans le cas de la pièce de Vendeuil (fig. 10), où l'on a bien un serpent placé verticalement à côté de la femme, les deux têtes étant même à proximité l'une de l'autre... On peut ajouter que la pièce du musée de Chalon présente, dans la même position, une bande verticale hachurée qui pourrait en constituer un lointain écho. Soyons conscients du faible nombre de pièces en notre possession eu égard au nombre vraisemblablement important des productions. Cela ne facilite évidemment pas la recherche du sens de ces scènes.

La répartition géographique des découvertes de plaques-boucles du type d'Arbon (fig. 13) révèle une assez vaste diffusion, de la Picardie à la Suisse septentrionale, ce qui laisse penser que ces objets ont eu un certain succès. Dans l'état actuel des découvertes, il est difficile de se prononcer avec précision sur la loca-

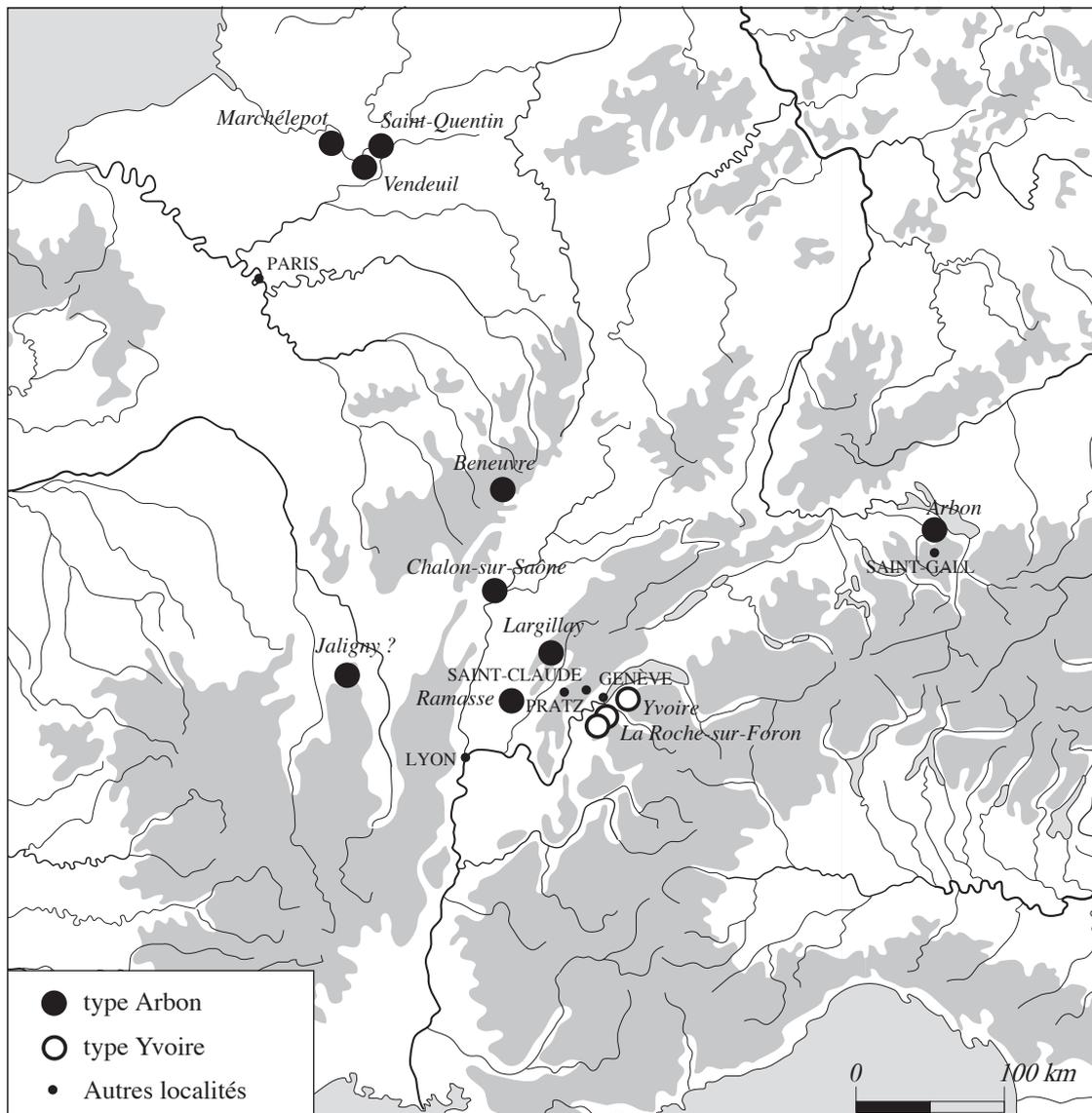


Fig. 13. Carte de répartition des lieux de découverte (ou de conservation, pour Chalon) des plaques-boucles de type Arbon et de type Yvoire.

lisation du ou des lieux de fabrication, la diversité de traitement du décor incitant toutefois à retenir plutôt l'hypothèse de plusieurs ateliers. On serait même en droit de se demander si l'un d'entre eux ne pouvait pas se situer en Picardie d'où proviennent trois pièces, dont deux très voisines. Il est probable, en revanche, que le nord de la Bourgogne a joué un rôle primordial dans la genèse de ce type (hérité, rappelons-le, de celui d'Yvoire, dont la fabrication est sans doute à rechercher du côté de Genève).

Une production au sein du massif jurassien paraît même très possible, si l'on tient compte des arguments suivants : la découverte certaine d'au moins deux de nos pièces dans cette région, celles de Largillay et de Ramasse, et d'une à proximité, celle de Beneuvre (mais

il n'est pas exclu que d'autres, comme celles du musée de Chalon ou de « Jaligny » en proviennent également, par le biais de collections anciennes ; *cf. supra*, note 5) ; l'héritage des productions de l'Antiquité tardive que représentent les alvéoles distales : la même filiation a en effet été mise en évidence pour d'autres plaques de type D qui apparaissent, quant à elles, comme circonscrites à un secteur limité du Jura, lequel aurait ainsi pu constituer une sorte de conservatoire de certaines traditions (en particulier les plaques-boucles de type Crotenay et Monnet-la-Ville ; GAILLARD DE SÉMAINVILLE, VALLET, 1979, p. 73-74 ; GAILLARD DE SÉMAINVILLE, en préparation). On peut se demander s'il ne faut pas chercher dans certains monastères jurassiens, à commencer par les célèbres monastères de la région

de Saint-Claude ⁷, les principaux centres de production et de diffusion de ces objets qui ont pu constituer un des supports de la christianisation en milieu rural (TREFFORT, SERRALONGUE, 1997, p. 425; TREFFORT, 2002, p. 38; GAILLARD de SÉMAINVILLE, 2004b). Par ailleurs, ne pourrait-on pas supposer, pour expliquer la dispersion de certains lieux de découverte, que d'autres centres religieux prestigieux aient pu jouer un rôle dans la diffusion – si ce n'est dans la production – de ces objets de piété, comme Saint-Quentin ou Saint-Gall (Arbon est proche de ce monastère créé précisément au début du VII^e siècle)?

III.2.2 *Le scramasaxe* (fig. 7.1)

La sépulture 208 a été la seule à fournir une arme, un scramasaxe retrouvé le long de la partie gauche du corps, la poignée près du coude et la lame sur la cuisse (tranchant vers l'intérieur), la main droite en partie sur elle (fig. 14). Il était accompagné d'une barrette de suspension du fourreau, en fer, incomplète mais encore munie d'un clou de fixation (fig. 7.8). D'après les restes de fibres de bois conservés par oxydation, la poignée était en sapin ⁸.

Ce scramasaxe orné de stries sur chacune de ses faces se caractérise par sa grande taille: 65,7 cm de longueur totale (dont 48,3 cm pour la lame et 17,4 pour la soie, ce qui représente une courte poignée) pour 4,5 cm de largeur de lame. De telles dimensions correspondent à celles du *Langsax* des auteurs de langue allemande. Le rapport entre largeur et longueur de la lame, à peine supérieur à 9 %, est conforme notamment à ce que l'on rencontre à Kaiseraugst (MARTIN, 1991a, p. 145 et fig. 88) et aux typologies proposées par J. Wernard pour le sud de l'Allemagne et par R. Marti pour le nord-ouest de la Suisse (WERNARD, 1998, p. 779-781; MARTI, 2000, p. 116-117). La forme courbée de la soie est également caractéristique de certains *Langsax* (MARTIN, 1991, p. 145; WERNARD, 1998, p. 779).

Ces auteurs s'accordent à situer l'apparition de ce type à la fin de l'époque mérovingienne, plus précisément à partir de 670-680, et la fin de son utilisation, difficile à préciser en raison de la disparition de l'inhumation habillée, vers 720-730. Cette datation est couramment admise, notamment depuis les travaux de K. Böhner (BÖHNER, 1958), et assez conforme aux

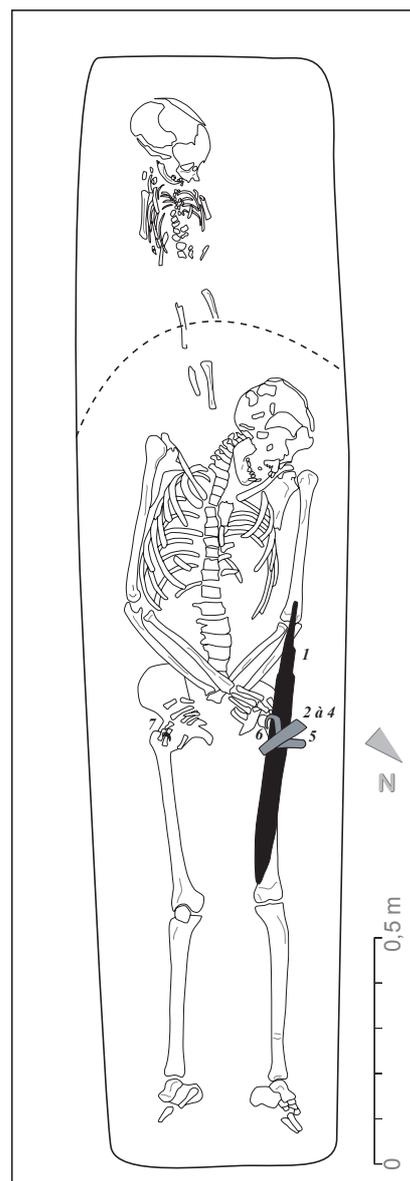


Fig. 14. La sépulture à arme 208, en partie superposée à la tombe d'enfant 205 (dessin L. Humbert).

observations faites en France (en dernier lieu LEGOUX *et alii*, 2004, p. 52). Ces derniers considèrent cependant que l'apparition du type peut être parfois antérieure et se situer dès la phase MR2. De même, à Doubs (URLACHER *et alii*, 1998, p. 78-79), les *Langsax* sont répartis en deux groupes, D1 et D2, s'échelonnant de 620 à 720 et caractérisés, ici comme ailleurs, par un allongement progressif de la lame au cours du temps.

D'après ses dimensions, le scramasaxe de Largillay se rapproche de l'exemplaire de la sépulture 267 C de Doubs, dont le *terminus post quem* (donné par des monnaies) est 675 (début du groupe D2). La chronologie à laquelle nous sommes parvenus pour la garniture de ceinture qui l'accompagnait nous conduit toutefois

7. Rappelons à ce sujet la récente et importante découverte d'un atelier de métallurgie mérovingien à Pratz, tout près de Saint-Claude (BILLOIN, 2003).

8. Détermination du laboratoire d'archéologie des métaux de Nancy, où les objets métalliques ont été restaurés. L'ensemble du mobilier est conservé au musée d'archéologie de Lons-le-Saunier.

à proposer pour notre scramasaxe une datation possible dès 650-660, tandis que sa longueur de lame encore relativement modeste par rapport à d'autres modèles nous incite à ne pas dépasser la fin du VII^e siècle comme date extrême.

III.2.3 *Les autres objets*

Outre le scramasaxe et la garniture de ceinture, la sépulture 208 a livré une bague en alliage cuivreux portée à la phalange proximale du majeur de la main gauche (fig. 7.7)⁹. Elle est d'un modèle simple, très classique au VII^e siècle, avec un décor incisé impossible à interpréter (un S? une croix?).

Cette sépulture a également livré un briquet en fer (fig. 7.6) ; à proximité de la ceinture, il devait être initialement à l'intérieur d'une aumônière ou d'une poche.

Une monnaie qui constitue le seul mobilier de la sépulture 114 (un adulte mature, probablement un homme) a été découverte en contact avec l'extrémité proximale du fémur gauche et devait donc se trouver à l'origine également dans une poche. Il s'agit d'un petit bronze à l'effigie de Gratien (?), 367-383, à l'avvers, le buste à droite ; légende : probablement (D N GRATI)ANVS P (F AVG) ; au revers, une Victoire ailée avançant à gauche, avec la légende probable : (FELIC)ITA(S) ROMANORVM [...] à l'exergue.

De la sépulture 108 proviennent une petite boucle en fer et deux ferrets, dont un en alliage de cuivre, avec décor de petits cercles incisés sur le pourtour, le second, en mauvais état, étant plus petit (fig. 6). La nature de ces objets et leur position près des chevilles d'une femme adulte permettent de les identifier comme des accessoires de chaussures. La datation de ces éléments est imprécise, du VI^e jusqu'au milieu du VII^e siècle (LEGOUX *et alii*, 2004).

III.2.4 *Conclusions concernant le mobilier*

Si l'on récapitule les informations chronologiques suffisamment significatives fournies par le mobilier, on est en mesure de dater cinq sépultures de la manière suivante : au début du VII^e siècle (phase MR1) pour la sépulture 73 (plaque-boucle de type D), entre 630/640 et 650 (début MR2) pour la sépulture 91 (plaque-boucle linguiforme), dans les deux premiers tiers du VII^e siècle (phases MR1 et MR2) pour la sépulture 67 (plaque-boucle de type aquitain), entre 630/640 et

660/670 (phase MR2) pour la sépulture 149 (plaque-boucle de type Berne-Soleure) et dans la seconde moitié du VII^e siècle (fin MR2-MR3) pour la sépulture 208 (garniture de ceinture de type Berne-Soleure, *Langsax*). On constate donc que ces datations couvrent l'ensemble du VII^e siècle et qu'aucune tombe antérieure n'est attestée par son mobilier. Cette dernière remarque n'a qu'une valeur relative, car il ne faut pas perdre de vue le caractère très partiel de la fouille. En revanche, il faut souligner la date relativement basse de l'inhumation de l'homme armé de la sépulture 208. En effet, à un moment où la coutume de l'inhumation habillée est en très nette voie de disparition dans ces régions, un tel cas, de surcroît bien doté en mobilier, n'est certainement pas dénué de signification.

Le pourcentage relativement faible de tombes à mobilier ainsi que la modestie d'ensemble et la nature de ce dernier apparaissent comme tout à fait conformes à ce que l'on rencontre habituellement dans le domaine romano-burgonde. Le petit nombre de sépultures fouillées et les incertitudes dans la datation d'une partie d'entre elles limitent toutefois la valeur statistique de cette observation et ne permettent pas des comparaisons véritablement significatives avec d'autres sites. Il est intéressant de constater, en complément, que ce mobilier se limite dans la majorité des cas à un seul objet : une boucle ou une garniture de ceinture ou, pour la sépulture 114, une monnaie. Le caractère symbolique de ces offrandes uniques, et notamment de la ceinture dont la signification est particulièrement forte, y compris chez les chrétiens, a été bien mis en évidence au sein des populations indigènes et romano-burgondes (MARTIN, 1995, p. 39-43). Plusieurs observations faites à Largillay renforcent ce constat : la présence d'une plaque-boucle unique au caractère chrétien marqué (s. 73), le dépôt d'un fragment de plaque-boucle avec un motif pouvant évoquer la croix (s. 67), le dépôt d'une plaque-boucle d'adulte, là encore en mobilier unique, dans deux sépultures d'enfants en bas âge (s. 91 et 149). On insistera enfin, en complément, sur le fait que dans trois cas au moins (outre le fragment de plaque de la sépulture 67, évidemment non fonctionnel), on est certain que la ceinture n'était pas portée au moment de l'inhumation, mais déposée en un point bien précis et non fortuit, ce qui accentue le caractère d'une offrande intentionnelle : les sépultures d'enfants 91 et 149 (respectivement près de la tête et sur le haut de la poitrine, près de l'épaule gauche) et la sépulture masculine 208 (sur le scramasaxe). Ajoutons qu'une telle pratique n'est pas rare à l'époque mérovingienne, en particulier dans la région, où elle est, par exemple,

9. On sait que le port des bagues par les hommes n'est pas exceptionnel à l'époque mérovingienne. Une étude récente a montré que, à la différence de ce cas, la bague était plus fréquemment à la main droite et à l'annulaire (FRÜCHTL, 2004).

répandue à Crotenay (étude en cours) et présente à Doubs (URLACHER *et alii*, 1998, p. 222-224).

Sur le plan social, il est possible de mettre en évidence plusieurs sépultures paraissant correspondre à des membres de familles privilégiées en raison de la présence d'objets significatifs, notamment du fait de leur valeur : plaque-boucle de type D ou, constat assez inhabituel et donc révélateur, garnitures de ceintures d'adultes dans des tombes d'enfants en très bas âge. La sépulture 208 est la plus intéressante à ce point de vue, car elle est dotée d'un mobilier relativement riche (dans le contexte régional), au sein duquel la présence d'un scramasaxe peut être interprétée comme un symbole d'autorité (d'un simple chef de famille ou du détenteur d'un pouvoir émanant de l'administration franque?). La portée de cette observation se trouve limitée en raison du caractère très partiel de la fouille, qui ne permet pas de situer correctement cette sépulture dans son contexte, mais on est tenté de rapprocher cette découverte des sépultures privilégiées avec arme et contenu assez standardisé, qui apparaissent en Bourgogne à partir de la fin du VI^e et pendant le VII^e siècle, en particulier à Saint-Sulpice (MARTI, 1990, p. 110-116), à Lausanne/Bel-Air (LEITZ, 2002), à Vuippens/La Palaz (SCHWAB *et alii*, 1997), à Riaz/Tronche-Bélon (GRAENERT, 2002, p. 40-73) ou, plus près encore de Largillay, à Crotenay (DESPLANQUE, à paraître), voisinant souvent avec des tombes féminines également privilégiées. Ces tombes masculines ont été interprétées par plusieurs de ces auteurs comme celles de possibles représentants locaux du pouvoir franc en Bourgogne. Dans cette hypothèse, il reste à savoir si ces personnages étaient issus de la communauté locale romano-burgonde ou s'ils étaient originaires d'autres secteurs sous domination franque. Les caractères « orientaux » que l'on a cru déceler dans la ceinture de cet homme seraient-ils l'indice d'une telle origine « exotique » ? À moins qu'il ne s'agisse de témoignages de déplacements qu'il a pu effectuer... En tout cas, le caractère tardif de cette inhumation habillée, s'il est plutôt inhabituel dans la région, ne serait pas en contradiction avec une telle hypothèse (voir par exemple, ce que l'on constate à Doubs, non loin de là : URLACHER *et alii*, 1998).

III.3 Les restes textiles

La découverte de restes de textile dans certaines tombes contribue à améliorer notre connaissance de l'artisanat textile au haut Moyen Âge et révèle parfois des pratiques funéraires particulières (BILLOIN *et alii*, 2005). En effet, plusieurs ensembles funéraires ont

livré de nombreux vestiges de tissus conservés sous une forme minéralisée au contact du mobilier métallique. Leur étude en est cependant à ses débuts, les analyses étant encore trop peu sollicitées dans ce domaine.

III.3.1 Matériels et méthodes

L'état de dégradation de la plupart des tissus découverts en France limite le plus souvent leur étude aux seules caractéristiques techniques. L'identification des fibres minéralisées, fondée sur la reconnaissance de la morphologie spécifique des fibres, est généralement exclue de l'étude, leur nature « minérale » ne convenant pas aux méthodes traditionnelles d'identification (microscopie optique à transmission). Afin de combler cette lacune, une nouvelle méthode d'identification a été mise au point au Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) (MOULHÉRAT, 2000). Elle s'appuie sur l'utilisation d'un référentiel constitué à partir de fibres souples et minéralisées. Elle consiste en la combinaison d'observations de vues longitudinales par le biais de la microscopie électronique et de coupes transversales au microscope optique. Cette approche se distingue des autres modes d'analyses connus (WILDMAN, 1954; WATSON, 1988).

III.3.2 Préparation des échantillons

L'étude de l'organisation des fils ne nécessite aucune préparation particulière, si ce n'est une consolidation lorsque l'étoffe est très fragile. Chaque échantillon est observé sous une loupe binoculaire afin de dégager ses caractéristiques qualitatives (armure de tissage, structure des fils, sens de torsion) et quantitatives (nombre de fils au cm, diamètre des fils). La préparation des échantillons pour leur identification est spécifique aux fibres minéralisées. Dans le cas qui nous intéresse, l'état de dégradation des fibres n'a pas permis de procéder à une inclusion en résine. Les coupes transversales ont été obtenues par le MEB. Pour cela, on procède au prélèvement d'un échantillon dont la taille n'excède pas 5 mm². Préalablement recouvert d'une fine couche d'or pour rendre la surface conductrice, celui-ci est alors observé au microscope électronique à balayage en vue longitudinale et en coupe transversale.

III.3.3 Conditions expérimentales et appareillage

L'analyse technique des échantillons a été réalisée à l'aide d'une loupe binoculaire stéréoscopique (Nikon SMZ-10A) munie d'un appareil photographique (grossissement maximum : x 200). Le microscope électronique à balayage utilisé est de marque Philips XL 30CP ; la tension maximale utilisée était de 10 kV.

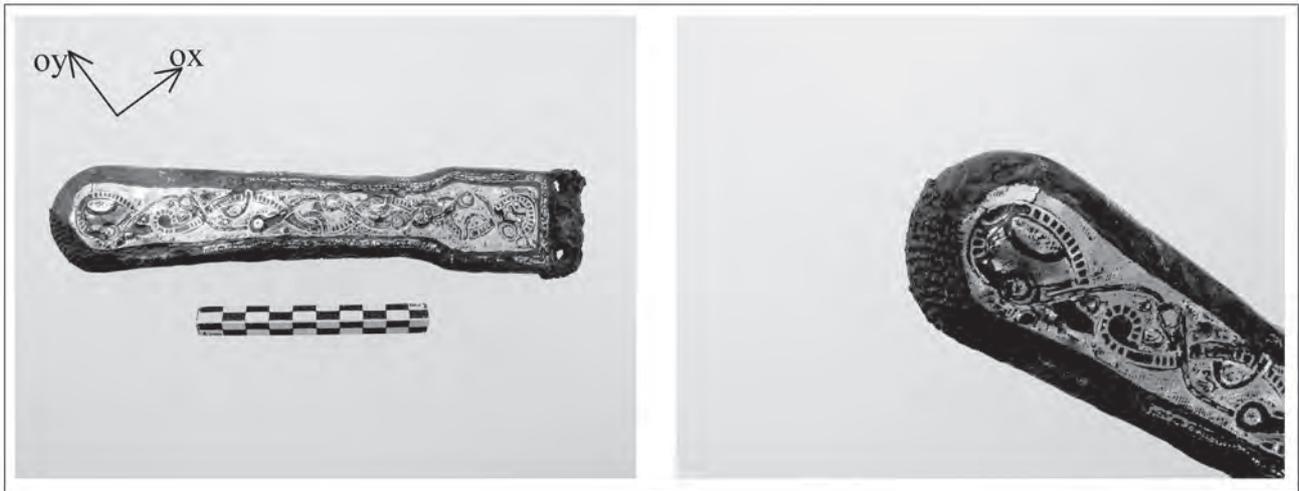


Fig. 15. Détails des restes de tissu conservés sur l'extrémité du ferret en fer damasquiné de la sépulture 208 (clichés C. Moulhérat).

III.3.4 Catalogue des restes textiles

Les restes textiles proviennent de la sépulture 208, la plus richement dotée en mobilier funéraire.

Le dos de la plaque-boucle est couvert de cuir. Au centre, le vestige d'un textile a été repéré, visible sur 2 x 1,5 cm. Son état de conservation n'a pas permis de l'identifier. Seuls des fils simples de torsion « z » de torsion moyenne de 0,5 mm de diamètre attestent l'existence d'un textile. Une trace d'une couche de tissu subsiste également sur la partie supérieure de la boucle (fig. 7.2).

Support: plaque-boucle en fer.

Qualification technique: toile.

OY matière: lin, fil simple, torsion moyenne de direction « Z ».

Densité: 10 fils/cm et une grosseur de fil de 0,06-0,7 mm.

OX matière: lin, fil simple, torsion moyenne de direction « Z ».

Réduction: 16 fils/cm et une grosseur de fil de 0,7-0,8 mm.

Ferret en fer damasquiné. Trace d'un tissu visible sur 9,8 x 0,7 cm, sur l'extrémité du ferret (fig. 15). Une seule couche apparaît, il s'agit d'une toile de lin.

Support: extrémité d'un ferret en fer.

Qualification technique: toile.

OY matière: lin, fil simple, torsion moyenne de direction « Z ».

Densité: 14 fils/cm et une grosseur de fil de 0,8 mm.

OX matière: lin, fil simple, torsion moyenne de direction « Z ».

Réduction: 10 fils/cm et une grosseur de fil de 0,7-0,8 mm.

III.3.5 Le tissu: caractéristiques techniques

Malgré leur degré de dégradation, on reconnaît la présence de toiles et de sergés de différentes qualités. Par convention, on utilise une minuscule (s ou z) si le fil est simple de torsion z ou s (il s'agit de la torsion primaire) et une majuscule (Z ou S) pour préciser que le fil est retors de torsion Z ou S, s'il s'agit de la torsion de retordage (fig. 16.2). Le degré de torsion est estimé par l'utilisation d'un graphique; les fils dont la torsion est comprise entre 5 et 20° sont considérés comme étant de torsion faible, entre 30 et 45° de torsion moyenne, et forte pour les fils dont la torsion est supérieure à 45° (fig. 16.1).

La toile est l'armure simple la plus solide, le croisement des fils étant maximum. S'il y a autant de fils que de coups au centimètre, la chaîne et la trame sont autant visibles l'une que l'autre. On parle alors de toile équilibrée (fig. 16.3). Toutefois, la toile peut prendre des aspects différents en modifiant cette contexture. Parmi cet ensemble, neuf toiles possèdent des fils simples de torsion Z dans les deux directions et une avec des fils simples de torsion Z en chaîne et de torsion S en trame.

III.3.6 Identification de fibres

Les échantillons qui ont fait l'objet d'une identification de fibres montrent la présence exclusive du lin. Sur les autres sites d'époque mérovingienne où des identifications ont été opérées, on observe la présence de laine et de lin avec dans des proportions soit égales soit inverses. Les fibres se présentent, en vue longitudinale, sous une forme polygonale assez régulière avec quelques plis de flexion en forme d'X, appelés genoux (fig. 17).

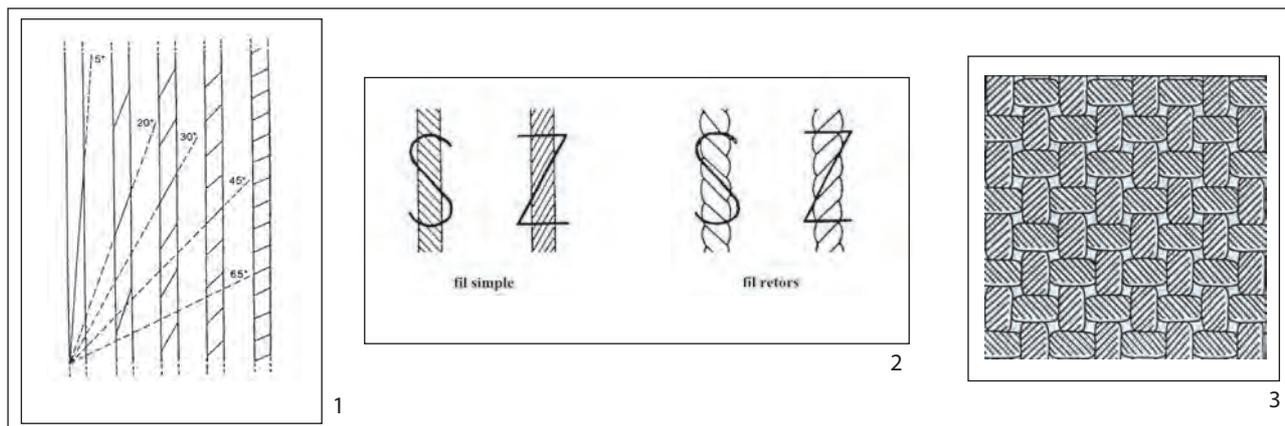


Fig. 16. 1. Représentation graphique des principaux degrés de torsion d'un fil; 2. indication du sens de la torsion d'un fil simple à l'aide des lettres S et Z; 3. représentation graphique d'une toile constituée de fils simples en torsion Z (dessins C. Moulhérat).

III.3.7 Conclusion

Malgré l'effet souvent désastreux du milieu d'enfouissement, il est toujours possible de procéder à l'étude des restes de textile grâce à l'utilisation d'un appareillage spécifique particulièrement en mode d'observation. Mais ces fragments infimes ne reflètent qu'une partie de ce que devaient contenir à l'origine les tombes et cela exige de rester prudent sur les conclusions que l'on peut tirer sur la production textile en Gaule mérovingienne; seule la multiplication des études permettra de dresser un portrait plus objectif de la façon dont s'habillaient les mérovingiens et de leurs qualités de tisserands.

Les résultats obtenus ici permettent plusieurs constatations (fig. 18) : prépondérance des fils simples de torsion Z; nombre et grosseur de fils sensiblement identiques avec une moyenne autour de 0,7 mm de diamètre et un nombre de fils au cm qui tourne autour de 10-14; utilisation exclusive du lin. Ces éléments se retrouvent dans les quelques nécropoles qui ont fait l'objet d'un travail similaire : Nouvion-en-Ponthieu dans la Somme et Maule dans les Yvelines (MOREAU, 1985), plus récemment Erstein (MOULHÉRAT, 2005), Geispolsheim (BILLOIN *et alii*, 2004) et Hégenheim (MÉDARD, 2006), en Alsace, ou Preney en Meurthe-et-Moselle (MOULHÉRAT, 2004). La découverte et l'étude d'autres ensembles textiles d'époque mérovingienne devraient permettre de proposer prochainement une image plus exhaustive de la production textile à l'époque mérovingienne dans l'est de la France.

Les restes de textiles sont toujours une source d'informations considérable, plus particulièrement pour cette période charnière de l'histoire des textiles. Leur rareté et leur mauvais état de conservation

ne permettent pas toujours d'identifier leur fonction d'origine, mais leur fréquente association à un élément de parure semble indiquer qu'il s'agit d'empreintes de vêtements.

IV. CHRONOLOGIE DE LA NÉCROPOLE

IV.1 Chronologie relative

L'enregistrement de la chronologie relative des tombes a été facilité par la densité des inhumations, provoquant de fréquentes superpositions, voire des recouvrements. Dans l'état actuel des connaissances, le diagramme stratigraphique fait apparaître quatre niveaux d'inhumations. Leur nombre varie cependant d'une zone à l'autre de la nécropole, la plus grande densité étant dans la partie centrale. La stratigraphie corrélée aux données concernant les architectures funéraires et à la présence éventuelle de mobilier permet quelques observations, malgré le faible effectif de sépultures étudiées. Ainsi, les coffrages à dalles verticales ou à murets, rectangulaires et naviformes, se placent plutôt dans la phase récente de la nécropole et succéderaient, au moins en partie, aux inhumations en coffrage de bois. C'est également dans la dernière phase d'inhumation que se rencontrent le plus de recouvrements de sépultures, un cas de réduction (185) et une réutilisation d'un coffrage naviforme (106).

En ce qui concerne l'organisation spatiale, les rangées de sépultures paraissent beaucoup plus régulières lors de la phase initiale de la nécropole. C'est lors de cet état que les marquages de surface se signalent particulièrement. L'implantation successive de nouvelles inhumations, lors des phases suivantes, occasionne des

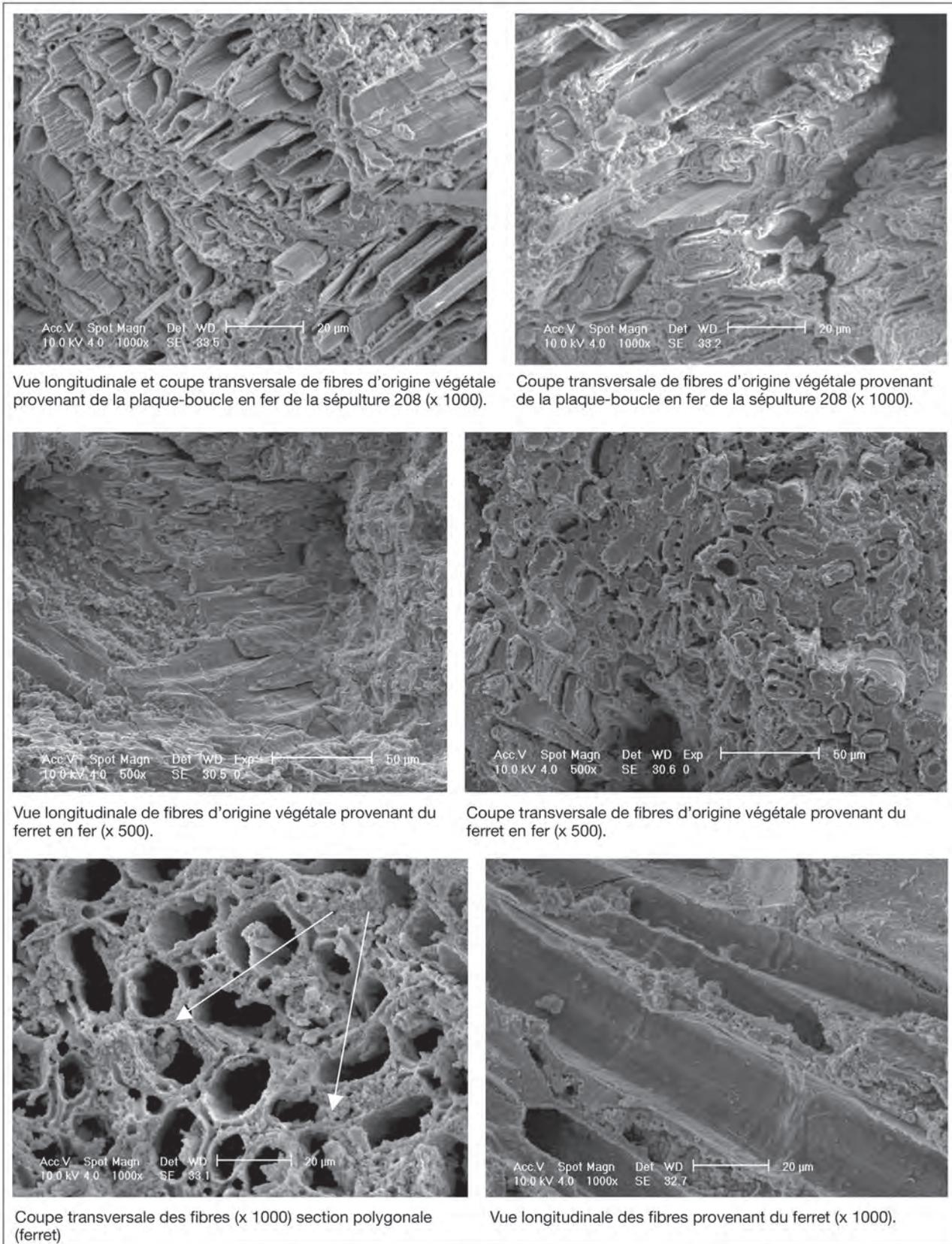


Fig. 17. *Combinaisons de vues microscopiques des vestiges textiles permettant l'identification des fibres utilisées (clichés C. Mouhérat).*

Sépulture	Désignation	Armure	Structure des fils		torsion		fibres
			OX	OY	O X	O Y	
208	Plaque-boucle	Toile	Simple	Simple	Z	Z	Lin
208	Ferret	Toile	Simple	Simple	Z	Z	Lin

Fig. 18. Tableau récapitulatif des principales caractéristiques de chaque échantillon de tissu provenant de la nécropole de Largillay.

décallages et des variations d'orientations qui modifient la régularité de l'organisation initiale. Ces caractères sont très habituels pour le haut Moyen Âge. Comme nous l'avons déjà observé, l'absence de tombes situées à l'emplacement de l'édifice en bois tend à indiquer qu'il a été construit dès le début de l'utilisation de la nécropole et qu'il est resté en usage lors des phases d'inhumations suivantes.

IV.2 Chronologie absolue

Elle est donnée par la datation du mobilier issu des sépultures, corrélée à la chronologie relative et complétée par une datation radiocarbone. Le mobilier funéraire se rencontre exclusivement au sein des deux premiers niveaux d'inhumations de la nécropole. Comme nous l'avons vu, il permet de jalonner une période couvrant en gros l'ensemble du VII^e siècle. Lors des phases d'inhumations suivantes, la pratique de l'inhumation habillée est abandonnée, conformément à ce que l'on observe habituellement dans les sites contemporains. La découverte d'un fond bombé de pot à cuire, dont la datation correspond à la période IX^e-XII^e siècle, constitue un précieux jalon pour situer dans le temps, même très imparfaitement, les sépultures les plus récentes. Une utilisation aussi tardive de nécropole a rarement été identifiée à ce jour dans la région (elle l'a été par exemple à Crotenay ou, en Suisse occidentale, à Lausanne-Bel Air : LEITZ, 2002, et à La Tour-de-Peilz : STEINER, 2002, avec, dans ces deux sites, des monnaies du IX^e siècle). Ce phénomène a sans doute été plus fréquent, mais est plus difficile à démontrer, en raison de la disparition du mobilier funéraire et du faible recours aux datations radiocarbone.

En ce qui concerne la typologie des architectures funéraires, la stratigraphie invite à conclure à l'antériorité d'ensemble des coffrages en bois sur les coffrages en pierre, ce qui correspond à ce que l'on observe habituellement en Franche-Comté (par exemple à Crotenay), dans les Alpes du Nord (COLARDELLE, 1983, p. 345-

354) et en Suisse occidentale (par exemple : STEINER, 2002 ; MARTI, 1990 ; WEIDMANN, 1995 ; ANTONINI, 2002 ; LEITZ, 2002). Des nuances importantes et des décalages chronologiques parfois conséquents existent cependant d'une région à l'autre. Il est vraisemblable que les conditions locales d'approvisionnement en matériaux nécessaires (plus ou moins grande abondance de bois ou de calcaire se débitant aisément) ont dû jouer.

À Largillay, sur un échantillonnage limité, il est vrai, on remarque en particulier que toutes les tombes datées du VII^e s. par leur mobilier sont en coffrages de bois et que les coffrages de pierre contemporains sont très minoritaires. Ce n'est que par la suite, donc tardivement par rapport à bien d'autres régions, qu'ils paraissent devenir majoritaires, mais seule une extension de la fouille permettrait de le confirmer et de le préciser.

On retiendra cependant, *a contrario*, l'information fournie par la datation radiocarbone réalisée sur les ossements de la tombe 100, un coffrage en pierre naviforme, donnant un intervalle de 431 à 603 (Ly-11839). Une datation aussi haute surprend quelque peu dans ce contexte, d'autant plus que la position stratigraphique de cette tombe ne la situe pas parmi les plus anciennes de la nécropole : elle se trouve en effet dans les niveaux supérieurs, où elle surmonte des coffrages en bois. Même s'il paraît plausible, *a priori*, de retenir le « haut » de la fourchette donnée par le radiocarbone, c'est-à-dire la fin du VI^e siècle ou les alentours de 600, pour ce coffrage naviforme, cette datation aurait plusieurs conséquences. Elle inviterait tout d'abord à remonter la chronologie habituellement retenue pour ce type de tombe, considéré comme tardif (pas avant le VIII^e s. en général ; cf. par exemple COLARDELLE *et alii*, 1996, p. 288-289). Dans deux autres sites du département du Jura, à Ilay et à Saint-Lupicin, des sépultures naviformes sont du reste datées également d'une période tardive (intervalles de 777-993 et 985-1160 pour Ilay, de 991-1158 pour Saint-Lupicin ; BULLY, MORDEFROID, 2000, p. 100). Dans la

Côte chalonaise, cependant, ces coffrages existent dès le début du VII^e siècle, en particulier à Saint-Clément-sur-Guye (GAILLARD de SÉMAINVILLE, 1980, p. 160). On aurait donc affaire ici aux premières apparitions connues à ce jour de ce type d'architecture.

Elle permettrait par ailleurs de compléter et de nuancer ce qui a été dit ci-dessus à propos des datations respectives des coffrages en bois et en pierre : ces derniers se rencontreraient dès la fin du VI^e siècle, leur apparition restant toutefois postérieure à celle des architectures de bois et leur utilisation encore limitée dans le courant du VII^e. Même si, parmi les coffrages de bois, les seuls ayant livré à ce jour du mobilier funéraire sont bien datés du VII^e siècle, les plus anciens seraient donc antérieurs, sans doute du VI^e siècle, sans que l'on puisse évidemment être plus précis dans l'état actuel des recherches.

Par voie de conséquence, cela inciterait enfin à faire remonter la construction de l'édifice à la même période, si du moins l'on retient son antériorité sur les sépultures. Il est clair que ces hypothèses fragiles, en raison du caractère limité de la fouille, conduisent à souhaiter l'extension de l'exploration du site.

V. LA POPULATION INHUMÉE

Les trente-deux sépultures fouillées en 2001 correspondent à six individus immatures et vingt-six sujets adultes – hommes et femmes – appartenant à toutes les classes d'âge (étude anthropologique réalisée par Karen Jeantelet, Inrap). Aucune répartition particulière, ni dans l'espace, ni dans le temps, ne semble s'effectuer en fonction de l'âge ou du sexe des individus. Toutes les composantes de la population paraissent se retrouver au sein de la nécropole, à l'exception des enfants en très bas âge, nettement sous-représentés, comme c'est généralement le cas à cette époque. On remarquera que les deux seules inhumations de très jeunes enfants sont celles d'individus faisant certainement partie de la classe sociale supérieure, si l'on en juge par le dépôt, auprès de chacun, d'une garniture de ceinture d'adulte d'une certaine qualité. Vraisemblablement, le fait qu'ils soient inhumés dans le cimetière des adultes s'explique par la même raison. Sur le plan social, on retiendra également le cas de l'homme armé de la sépulture 208 qui a pu, comme on l'a vu, exercer une autorité au sein de la communauté.

Plusieurs inhumations accolées ou multiples (quelques cas de réductions de corps ; un coffrage naviforme ayant contenu successivement trois corps), plus particulièrement au sein du dernier niveau d'inhumations, traduisent sans doute des regroupements familiaux.

Sur le plan sanitaire, les sujets présentent globalement un état de la sphère bucco-dentaire peu favorable, des pathologies dégénératives « classiques » ainsi que certaines pathologies traumatiques, qui, corrélées aux marqueurs d'activité, suggèrent une population « ordinaire », bénéficiant de conditions de vie moyennement favorables et soumise à des activités physiques intensives, concernant *a priori* plus les hommes. Le sujet 123 souffrait d'une pathologie sans doute très invalidante : il s'agit d'une femme âgée qui présentait d'importantes déformations de la colonne vertébrale et une ankylose, à tel point qu'il a été impossible de l'étendre totalement sur le dos lors de l'inhumation (les membres inférieurs sont en vue antérieure, mais la partie supérieure du corps est tournée vers la droite).

CONCLUSION

Bien que limitée, cette fouille a permis de montrer tout l'intérêt de cette nécropole et la possibilité, malgré les destructions qui l'ont affectée, d'en tirer encore des informations significatives. En apparence banal, correspondant *a priori* à une communauté rurale modeste, ce cimetière apporte en fait de précieuses et rares données concernant notamment la christianisation des campagnes de cette région. La découverte la plus intéressante est celle des traces d'un modeste édifice peut-être religieux construit au sommet d'une colline, à une date qui demande à être précisée, mais vraisemblablement assez précoce. Cet édifice a manifestement constitué un point d'ancrage pour le cimetière qui paraît s'être installé ensuite autour. En tout cas, la communauté qui y a inhumé ses morts a affiché sa foi par le dépôt d'objets au caractère chrétien manifeste, dont une plaque-boucle d'un type peu répandu, du moins dans l'état actuel de nos connaissances.

Il n'est pas possible de préciser si l'on a affaire à une chapelle privée ou non, mais ce qui est certain c'est que la construction n'a pas été remplacée par une église paroissiale, même si le cimetière n'a pas été abandonné à la fin du VII^e ou au début du VIII^e siècle, comme c'est le cas le plus général dans ces régions, mais a continué à être utilisé bien au-delà, au moins jusqu'à l'époque carolingienne. Les raisons comme l'importance de cette « prolongation » de l'utilisation ne nous sont pas connues. S'agit-il, comme c'est le cas dans les quelques nécropoles contemporaines où cela a été observé, de tombes peu nombreuses ?

Une extension de la fouille à l'ensemble de la nécropole serait sans doute de nature à apporter des éléments de réponse à cette question, ainsi, peut-être, qu'à celles de la datation, de l'interprétation de l'édifice

et de ses rapports avec le site funéraire. Elle permettrait assurément d'éclairer également la nature du groupe social qui lui correspond, notamment de la ou des familles dominantes, dans leur rôle et dans leurs liens avec le reste du monde mérovingien.

Remerciements

Nous sommes particulièrement reconnaissants à Marie-Jeanne Lambert, Conservateur départemental des musées du Jura, pour la prise en charge des restaurations du mobilier et la présentation du site lors de

l'exposition « Mérovingiens dans le Jura » (13 décembre 2003 - 2 mai 2004), accompagnée du catalogue édité à l'occasion. Merci également à Christophe Cupillard, du Service Régional de l'Archéologie de Franche-Comté, pour la gestion administrative du dossier, à Gilles Desplanque et à Jean Gelot pour les dessins de mobilier et à Philippe Haut pour les montages photographiques. Enfin, nous sommes redevables à Françoise Passard et à Max Martin, qui ont relu le manuscrit et nous ont fait des suggestions dont nous avons tiré profit.

Bibliographie

- AMENT H., 1976, « Chronologische Untersuchungen an fränkischen Gräberfeldern der jüngeren Merowingerzeit im Rheinland », *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 57, p. 285-336.
- ANTONINI A., 2002, *Sion, Sous-le-Scex (Vs) I. Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten*, Lausanne, 336 p., 134 fig., 69 pl. et 4 dépliants h.t. (*Cahiers d'Archéologie Romande*, 89).
- AUFLEGER M., 1997, *Tierdarstellungen in der Kleinkunst der Merowingerzeit im westlichen Frankenreich*, Mainz, Institut für Vor- und Frühgeschichte, 261 p., 138 pl. h.t. (*Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz*, 6).
- BERTRAM M., 1995, *Merowingerzeit. Die Altertümer im Museum für Vor- und Frühgeschichte*, Mainz, Philipp von Zabern, 116 p.
- BESSON M., 1909, *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, Lausanne, F. Rouge, 238 p.
- BILLOIN D., 2002, *Largillay-Marsonnay (Jura) 'Sur le Marteret'*, Document final de synthèse de fouille préventive, S.R.A. de Franche-Comté, AFAN, 139 p.
- BILLOIN D., 2003, « Un atelier métallurgique du haut Moyen Âge à Pratz (Jura): Le Curtillet (VII^e siècle) », in: *Burgondes, Alamans, Francs et Romains dans l'est de la France, le sud-ouest de l'Allemagne et la Suisse, Actes des XXX^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Besançon, 20-22 octobre 2000*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, p. 255-265.
- BILLOIN D., avec une contribution de ROSSY M., 2000a, « Les récipients en pierre ollaire dans l'est de la France (Antiquité tardive et haut Moyen Âge) », *R.A.E.*, t. 52-2003, p. 249-296.
- BILLOIN D., 2004b, « Dans la Combe d'Ain, le cimetière de Largillay », in: *Mérovingiens dans le Jura*, Lons-le-Saunier, Centre Jurassien du Patrimoine, p. 20-21 (Coll. *Itinéraires jurassiens*).
- BILLOIN D., CHÂTELET M., MÉDARD F., 2005, « Équerres métalliques et enveloppe textile d'une sépulture mérovingienne à Geispolsheim (Bas-Rhin) », *R.A.E.*, t. 53-2004, p. 253-261.
- BILLOIN D., GAILLARD de SÉMAINVILLE H., MICHON É., 2006, « Découverte d'une plaque-boucle mérovingienne à motif chrétien à Marchaux (Doubs) », *R.A.E.*, t. 54-2005, p. 337-347.
- BILLOIN D. dir., BOURSON V., HUMBERT S., MAZIMANN J.-P., PUTELAT O., 2006, *Bourogne (90), 'Cimetière Communal'*, Rapport de fouille archéologique préventive, Inrap, 105 p.
- BÖHNER K., 1958, *Die fränkischen Altertümer des Trierer Landes*, Berlin (*Germ. Denkmäler Völkerwanderungszeit*, B1).
- BONNET Ch., 1997, « Les églises en bois du haut Moyen-Âge d'après les recherches archéologiques », in: GAUTHIER N., GALINIÉ H. dir., *Grégoire de Tours et l'espace gaulois, Actes du congrès international, Tours, 3-5 novembre 1994*, Tours, p. 217-236 (13^e suppl. à la *R.A.C.F.*).
- BOUFFARD P., 1945, *Nécropoles burgondes de la Suisse: les garnitures de ceinture*, Genève-Nyon, 126 p., XXVI pl. h.t.
- BOULANGER C., 1909, *Le cimetière franco-mérovingien de Marchélepot*, Paris.
- BULLY S., MORDEFROID J.-L., 2000, « Quelques églises et sépultures jurassiennes sous l'épiscopat de Hugues de Salins (1031-1066) », *Hortus Artium Medievalium*, vol. 6, 1-224, Zagreb-Motovun, p. 93-102.
- CAMPY M., 1982, *Le quaternaire franc-comtois: essai chronologique et paléoclimatique*, Thèse, Université de Franche-Comté, Besançon, 575 p.

- CHRISTLEIN R., 1966, *Das alamannische Reihengräberfeld von Marktoberdorf im Allgäu*, Kallmünz, 169 p., 129 pl. h.t. (*Materialhefte zur Bayerischen Vorgeschichte*, Heft 21).
- COLARDELLE M., 1983, *Sépulture et traditions funéraires du V^e au XIII^e siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord*, Grenoble, Soc. alpine de documentation et de recherche en archéologie historique, 466 p.
- COLARDELLE M., DÉMIANS d'ARCHIMBAUD G., RAYNAUD C., 1996, « Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen-Âge dans le Sud-Est de la Gaule », in: GALINIÉ H., ZADORA-RIO É. dir., *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2^e colloque A.R.C.H.E.A.*, Tours, p. 271-302 (11^e suppl. à la R.A.C.).
- DESPLANQUE G., à paraître, « Pérennité des élites au sein d'un territoire à travers la nécropole de Crotenay (Jura) », in: *Actes des Journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Nancy, 2005.
- Die Franken = Die Franken, Wegbereiter Europas*, Mannheim, Reiss-Museum, et Mayence, Ph. von Zabern, 2 t., 1116 p., fig.
- EBERSOLT J.-G., 1950, *Les cimetières burgondes du Doubs et du Jura à l'époque barbare*, Besançon, impr. de l'Est, 90 p.
- FELLENBERG E. von, 1886, « Das Gräberfeld bei Elisried », *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, XXI, 1881-1886, p. 175-227, X pl. h.t.
- FRÜCHTL S., 2004, « Fingerringe aus merowingischen Grabfunden », in: GRAENERT G., MARTI R., MOTSCI A., WINDLER R. dir., *HÜBEN UND DRÜBEN: Räume und Grenzen in der Archäologie des Frühmittelalters. Festschrift für Prof. Max Martin zu seinem fünfundsiebzigsten Geburtstag*, Liestal, Archäologie und Museum Baselland, 2004, p. 113-125 (*Archäologie und Museum*, 48).
- GAILLARD de SÉMAINVILLE H., 1980, *Les cimetières mérovingiens de la Côte chalonnaise et de la Côte mâconnaise*, Dijon, 249 p., 63 pl. (3^e suppl. à la R.A.E.).
- GAILLARD de SÉMAINVILLE H., avec une contribution de JOLY M., 2004a, « Nouvel examen de la plaque-boucle mérovingienne de Landelinus découverte à Ladoix-Serrigny (Côte-d'Or): apocalypse et millénarisme dans l'art mérovingien », *R.A.E.*, t. 52-2003, p. 297-328.
- GAILLARD de SÉMAINVILLE H., 2004b, « Daniel, les griffons et l'hippogriffe », in: *Mérovingiens dans le Jura*, Lons-le-Saunier, Centre Jurassien du Patrimoine, p. 32-33 (Coll. *Itinéraires jurassiens*).
- GAILLARD de SÉMAINVILLE H., en préparation, « Les garnitures de ceinture », in: MERCIER Cl., MERCIER M. dir., *Le cimetière mérovingien de Crotenay (Jura)*.
- GAILLARD de SÉMAINVILLE H., VALLET F., 1979, « Fibules et plaques-boucles mérovingiennes de la collection Febvre conservées au Musée des Antiquités Nationales », *Antiquités Nationales*, n° 11, p. 57-77.
- GANDEL Ph., 1999, *Les décors en stuc de la villa de Vicourt*, Mémoire de D.E.A., Université de Franche-Comté, Besançon, 2 vol., 459 p.
- GAUTHIER N., 1997, « Note annexe: les églises en bois du VI^e siècle d'après les sources littéraires », in: GAUTHIER N., GALINIÉ H. dir., *Grégoire de Tours et l'espace gaulois, Actes du congrès international, Tours, 3-5 nov. 1994*, Tours, p. 237-240 (13^e suppl. à la R.A.C.F.).
- GRAENERT G., 2002, « Riaz/Tronche-Bélon, un cimetière du Haut Moyen Âge en Gruyère », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise*, n° 4, p. 36-44.
- HUMBERT S., 1995, « Les pâtes sombres du haut Moyen Âge », in: *Ex-pots: céramiques médiévales et modernes en Franche-Comté*, Besançon, p. 35-36.
- JAMES E., 1977, *The merovingian archaeology of south-west Gaul*, Oxford, 529 p. (*British Archaeological Reports, supplementary series*, 25).
- KIRSCH J., 1899, « Le cimetière burgonde de Fétigny (canton de Fribourg) », *Archives de la Société d'Histoire du Canton de Fribourg*, t. VI, p. 481-538, IV pl. h.t.
- KÜHN H., 1956, « Die Lebensbaum- und Beterschnallen der Völkerwanderungszeit », *I.P.E.K.*, 18, 1949-1953, p. 33-58, *Tafel* 14-33.
- KÜHN H., 1973, « Die Christus-Schnallen der Völkerwanderungszeit », *I.P.E.K.*, 23, 1970-1973, p. 51-76, *Tafel* 34-45.
- LAURENT H., 1993, « Largillay-Marsonnay 'Sur le Marteret' », in: *Bilan Scientifique de Franche-Comté*, DRAC, Ministère de la Culture et de la Communication, p. 60-61.
- LEGOUX R., PÉRIN P., VALLET F., 2004, *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, Saint-Germain-en-Laye, AFAM, 62 p. (*Bull. de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, n° hors série).
- LEITZ W., 2002, *Das Gräberfeld von Bel-Air bei Lausanne: Frédéric Troyon (1815-1866) und die Anfänge der Frühmittelalterarchäologie*, Lausanne, 278 p. (*Cahiers d'Archéologie Romande*, 84).
- LERENTER S., 1991, « Nouvelle approche typologique des plaques-boucles mérovingiennes en bronze de type aquitain », in: PÉRIN P. dir., *Gallo-Romains, Wisigoths et Francs en Aquitaine, Septimanie et Espagne, Actes des VII^{es} Journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Toulouse, 1985, Rouen, A.F.A.M., p. 225-257.
- LEUCH-BARTELS K., 1996, « Untersuchungen zu sechs Typen frühmittelalterlicher D-Schnallen », *Jahrbuch der*

- Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte*, 79, p. 119-142.
- LONGNON A., 1968, *Les noms de lieux de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations*, Paris, Librairie Honoré Champion.
- MARTI R., 1990, *Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Saint-Sulpice (Vaud)*, Lausanne, 241 p. (*Cahiers d'Archéologie Romande*, 52).
- MARTI R., 2000, *Zwischen Römerzeit und Mittelalter: Forschungen zur frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz (4.-10. Jahrhundert)*, Liestal, Archäologie und Kantonsmuseum Baselland, 2 vol., 407 et 280 p., fig., 301 pl. h.t. (*Archäologie und Museum*, 41).
- MARTIN M., 1971, « Bemerkungen zu den frühmittelalterlichen Gürtelbeschlägen der Westschweiz », *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 28, p. 29-57.
- MARTIN M., 1988, « Bemerkungen zur frühmittelalterlichen Knochenschnalle eines Klerikergrabes der St. Verenakirche von Zurzach (Kt. Aargau) », *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte*, 71, p. 161-177.
- MARTIN M., 1991a, *Das spätromisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiseraugst, Kt. Aargau*, Derendingen, Habegger Verlag, Teil A, 360 p., 165 fig. (*Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte*, 5).
- MARTIN M., 1991b, « Die beinerne Gürtelschnalle mit Szenen aus der Geschichte des Propheten Jonas », in: AUBERSON L., MARTIN M., « L'église de Saint-Martin à Vevey au haut Moyen Âge et la découverte d'une garniture de ceinture en os gravé », *Archéologie suisse*, 14, p. 279-292.
- MARTIN M., 1992, « Zur Interpretation des Gräberfeldes und seiner Funde », in: BREM H. J., BÜRGI J., ROTH-RUBI K., *Arbon-Arbor Felix: das spätromische Kastell*, p. 161-184 (*Archäologie im Thurgau*, 1).
- MARTIN M., 1995, « Les Burgondes et l'archéologie: hier et aujourd'hui », in: GAILLARD de SÉMAINVILLE dir., *Les Burgondes: apports de l'archéologie, Actes du colloque international de Dijon, 5-6 nov. 1992*, Dijon, Ass. pour la connaissance du patrimoine de Bourgogne, p. 31-44.
- MATHIEU M.-P., 1960, *Largillay-Marsonnay, Cahiers manuscrits n° 13*.
- MÉDARD F., 2006, *Étude des vestiges textiles issus des sépultures mérovingiennes de la nécropole d'Hégenheim '45, rue de Hésingue' (Haut-Rhin)*, Rapport d'analyse, 20 p.
- MERCIER Cl., MERCIER-ROLLAND M., 1974, *Le cimetière burgonde de Monnet-la-Ville*, Paris, Les Belles Lettres, 103 p. (*Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 156).
- MILLOTTE J.-P., 1955, « Le peuplement du Haut-Jura aux âges des métaux », *R.A.E.*, t. 6, p. 105-123.
- MOOSBRUGGER-LEU R., 1967, *Die frühmittelalterlichen Gürtelbeschläge der Schweiz*, Bâle, Birkhäuser Verlag, 215 p. (*Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, XIV).
- MOOSBRUGGER-LEU R., 1971, *Die Schweiz zur Merowingerzeit*, Berne, Francke Verlag, 2 t.
- MOREAU A., 1985, « Les vestiges textiles, identification des fibres », in: PITON D., *La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu*, p. 339-355 (*Dossiers Archéologiques, Historiques et Culturels du Nord et du Pas-de-Calais*, 20).
- MORNAIS P., 2000, *Le mobilier funéraire mérovingien de la nécropole de 'La Chapelle' à Chadenac (Charente-Maritime)*, Mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, Dijon, vol. I, texte, 95 p., 57 fig.
- MOULHÉRAT C., 2000, « Un exemple de conservation providentielle: les textiles archéologiques minéralisés par les produits de corrosion », in: *La conservation-restauration en archéologie: objets composites, traces et prélèvements, XIV^{es} journées des Restaurateurs en Archéologie, 25 et 26 juin 1998*, Saint-Denis, p. 51-58 (*Conservation-restauration des biens culturels, Cahiers techniques*, n° 5).
- MOULHÉRAT C., 2004, *Les vestiges textiles minéralisés découverts dans la nécropole de Prey 'Bois Lasseau' (Meurthe-et-Moselle)*, Rapport d'analyse CERTA/C2RME, 15 p.
- MOULHÉRAT C., 2005, *L'identification des fibres textiles de la nécropole d'Erstein 'Limerscheimer Weg' (Bas-Rhin)*, Rapport d'analyse CERTA/C2RME, 77 p.
- PÉRIN P., 1980, *La datation des tombes mérovingiennes. Historique. Méthodes. Applications*, Genève, Librairie Droz, 434 p.
- PÉRIN P. dir., 1991, *Gallo-Romains, Wisigoths et Francs en Aquitaine, Septimanie et Espagne, Actes des VII^{es} Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Toulouse, 1985*, Rouen, A.F.A.M.
- PÉTREQUIN P., 1992, « Le lac de Chalain (Jura) et la structuration d'un terroir du Néolithique à l'âge du Fer », in: MORDANT Cl., RICHARD A. dir., *L'habitat et l'occupation du sol à l'Âge du Bronze en Europe, Actes du colloque sur l'Âge du Bronze de Lons-le-Saunier, 16-19 mai 1990*, Paris, éd. du C.T.H.S., p. 227-257 (*Documents préhistoriques*, 4).
- PÉTREQUIN P., PÉTREQUIN A.-M., CASTEL B., CHABEUF M., CHAIX L., FOURNIER G., GAILLARD de SÉMAINVILLE H., LUNDSTRÖM-BAUDAIS K., MONNIER J.-L., ODOUZE J.-L., PARIZOT J.-P., REYNAUD C., 1980, « Le site funéraire de Soyria à Clairvaux-les-Lacs. II - Le cimetière mérovingien », *R.A.E.*, t. 31, p. 157-230.
- POULAIN R., 2004, *Les plaques-boucles de ceinture de bronze à figurations chrétiennes dans l'Est de la Gaule mérovingienne (Bourgogne, Franche-Comté, Suisse romande):*

- étude critique*, Thèse, Université de Paris I, 3 vol., 916 p., fig.
- PRIVATI B., 1983, *La nécropole de Sézegnin (IV^e-VIII^e siècle)*, Genève, librairie Jullien, et Paris, librairie Champion-Slatkine, 181 p. (*Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. X).
- ROUSSET A., 1853-58, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent classés par département; Jura, Besançon*, Bintot impr., 6 vol.
- SALIN É., 1959, *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, t. IV, Paris, éd. Picard, 579 p.
- SCHWAB H., BUCHILLER C., KAUFMANN B., 1997, *Vuippens-La Palaz: le site gallo-romain et la nécropole du Haut Moyen Âge*, Fribourg, Service archéologique cantonal, éd. Universitaires, 298 p. (*Archéologie fribourgeoise*, 10).
- SIMONIN O., DELEMONT M., 2000, *Largillay-Marsonnay 'Sur le Marteret'*, DFS de fouille préventive, S.R.A. de Franche-Comté.
- STEINER L., 2002, « Les nécropoles de Suisse occidentale entre le IV^e et le VIII^e siècle », in: WINDLER R., FUCHS M. dir., *De l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge (300-800): Kontinuität und Neubeginn*, Bâle, p. 79-88.
- STEINER L., MENNA F., 2000, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV^e-VII^e s. ap. J.-C.)*, Lausanne, 352 p. (*Cahiers d'Archéologie Romande*, 75-76).
- SURIGNY A. de, 1853, « Agrafes chrétiennes mérovingiennes », *Mém. de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. III, p. 335-344, pl. 18.
- TOPINARD P., 1873, « Fouilles de Ramasse », *Annales de la Société d'Émulation de l'Ain*, 6, p. 289-313.
- TREFFORT C., 2002, « Vertus prophylactiques et sens eschatologique d'un dépôt funéraire du haut Moyen Âge: les plaques boucles rectangulaires burgondes à inscription », *Archéologie Médiévale*, t. XXXII, p. 31-53.
- TREFFORT C., SERRALONGUE J., 1997, « Le prêtre Alius, orfèvre en Burgundia au VI^e siècle », in: FOL M., SORREL C., VIALLET H. dir., *Chemins d'histoire alpine: mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos*, Annecy, Association des amis de Roger Devos, p. 405-425.
- URLACHER J.-P., PASSARD F., MANFREDI-GIZARD S., 1998, *La nécropole mérovingienne de la Grande Oye à Doubs, département du Doubs*, Saint-Germain-en-Laye, Association Française d'Archéologie Mérovingienne et R.A.E., 440 p. (*Mém. de l'A.F.A.M.*, t. X).
- VALLET F., 1978, « Plaques-boucles de Tabarienne (Ariège) au Musée des Antiquités Nationales », *Antiquités Nationales*, 10, p. 65-73.
- WATSON J., 1988, *The Identification of Organic Materials Preserved by Metal Corrosion Products. Scanning Electron Microscopy in Archaeology*, p. 65-76 (*BAR International Series*, 452).
- WEIDMANN D., 1995, « Fouilles récentes de nécropoles dans l'arc lémanique vaudois. Evolution des modes d'inhumation », in: GAILLARD de SÉMAINVILLE dir., *Les Burgondes: apports de l'archéologie, Actes du colloque international de Dijon, 5-6 nov. 1992*, Dijon, Association pour la connaissance du patrimoine de Bourgogne, p. 185-203.
- WERNARD J., 1998, « "Hic scramasaxi loquuntur": Typologisch-chronologische Studie zum einschneidigen Schwert der Merowingerzeit in Süddeutschland », *Germania*, 76-2, p. 747-787.
- WERNER J., 1953, *Das alamannische Gräberfeld von Büllach*, Bâle, Birkhäuser, 144 p., ill.
- WILDMAN A. B., 1954, *The Microscopy of Animal Textile Fibres*, Wira, Leeds.
- WINDLER R., 1997, « Franken und Alamannen in einem romanischen Land », in: *Die Alamannen. Ausstellungskatalog*, Stuttgart, Theiss, p. 261-268.